



Interreg VI-A France-Italie (ALCOTRA)

(2021 - 2027)

Formulaire de candidature

Formulaire PITER+ - Volet stratégie

Axe prioritaire-Priorité d'investissement-Objectif spécifique --

ALPIMED +

ALPIMED +

Version déposée

Programme ALCOTRA

101 cours Charlemagne CS 20033 69269 LYON Cedex 02 FRANCE Rhône-Alpes Rhône

Tel:

Fax:

Email: alcotra-synergiecte@auvergnerhonealpes.fr

Sommaire

- I - RESUME DU PROJET	3
1. Identification du projet	3
- II - PROBLEMATIQUE ET ENJEUX TERRITORIAUX	3
1. Présentation du territoire transfrontalier de coopération du PITER+	3
2. Evolution du territoire de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation	4
3. Caractère fonctionnel du territoire de coopération	4
4. Problématiques et défis	5
5. Synthèse de l'analyse territoriale	6
- III - STRATEGIE TERRITORIALE INTEGREE	10
1. Objectif général de la stratégie territoriale du PITER+ 2021-2027	10
2. Objectifs spécifiques de la stratégie et résultats attendus	10
3. Evolution de la stratégie territoriale de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation...	13
4. Présentation détaillée de la stratégie territoriale intégrée	14
5. Partenariat et Gouvernance	15
6. Plus-value de l'approche transfrontalière au regard de la stratégie retenue	16
7. Impacts économiques, sociaux et environnementaux attendus à l'issue du PITER+	17
8. Durabilité	17
- IV - INTEGRATION DE LA STRATEGIE A SON ENVIRONNEMENT	17
1. Stratégie macro-régionale alpine	17
2. Traitement du Quirinal	18
3. Programme ALCOTRA	18
4. Cohérence avec les stratégies régionales ou locales, y compris de l'Union européenne	19
5. Lien avec les projets simples ALCOTRA	20
6. Résilience de la stratégie aux changements susceptibles d'impacter la bonne réalisation du Plan	20
- V - DU PITER 2014-2020 AU PITER 2021-2027	21
1. Réalisations produites par le PITER 2014-2020	21
2. Principaux résultats obtenus par le PITER 2014-2020	22
3. Etude préalable pour la définition de la stratégie	22
4. Bibliographie	23
5. Implication des acteurs locaux dans la définition de la stratégie	24
6. Méthodologies et résultats développées par un autre projet/PITER 2014-2020 qui sont éventuellement ...	24
7. Eléments d'innovation introduits par la nouvelle stratégie territoriale intégrée 2021-2027	25
- VI - PRINCIPES HORIZONTAUX	28
1. Contribution de la stratégie à la politique environnementale	28
1.1 Respect des principes environnementaux	28
1.2 Prise en compte du changement climatique	29
2. Contribution de la stratégie avec la politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes	30
3. Contribution du plan avec la politique en matière de non-discrimination et d'accessibilité	30
4. Contribution de la stratégie avec la politique en faveur de la jeunesse	31
- VII - BUDGET ET CALENDRIER	31
1. Budget prévisionnel et calendrier	31
- VIII - ENGAGEMENT FINAL ET ANNEXES	31
1. Engagement final	31
2. Annexes	32
2.1 Liste des communes du territoire du PITER+ avec leur code INSEE	32
2.2 Carte homogène franco-italienne du territoire d'intervention du PITER+ à l'échelle communale	32
2.3 Liste des partenaires pressentis et/ou confirmés du Plan	32
2.4 Schéma du cadre logique du plan	32
2.5 Eléments d'évaluation relatifs au PITER 2014-2020	32
2.6 GANTT : calendrier de présentation et de réalisation de la stratégie et des différents projets	32

- I - RESUME DU PROJET

1. Identification du projet

Acronyme		ALPIMED +	
Titre du projet		ALPIMED +	
Nom de l'organisme du chef de file		Metropole Nice Côte d'Azur	
N° du projet		20715	
Durée du projet	Date de début	2024-07-01	Nombre de mois
	Date de fin	2028-06-01	48
Axe prioritaire du programme			
Objectif spécifique du programme			
Appel à Projet		Appel à projets PITER+ - Stratégie	
Numéro de référence interne		PITER2	

- II - PROBLEMATIQUE ET ENJEUX TERRITORIAUX

1. Présentation du territoire transfrontalier de coopération du PITER+

ALPIMED+, Alpes de la Méditerranée, couvre un territoire à cheval sur les provinces d'Imperia et de Cuneo, et le département des Alpes-Maritimes.

Il chevauche la frontière alpine du Monte Saccarello au Col de Tende sur environ 28 km, et du Col de Tende au Col de la Madeleine sur près de 132 km. L'arc entre la Ligurie (Monte Saccarello vers la mer) et la vallée de la Roya borde le territoire sur une longueur d'environ 32 km. La frontière dans son ensemble représente près de 192 km ; soit un total de 78 communes abritant une population permanente de 166 875 habitants (2021), inégalement répartis entre les zones de montagne (70 913 habitants en 2021 pour 3 472 km²) et les espaces périurbains (95 962 habitants pour 372 km²). Le territoire transfrontalier a ainsi, une double dimension alpine et périurbaine, et une valeur unique en tant que seule section de la chaîne alpine qui constitue un corridor entre la mer et le massif, entre les Alpes et les Apennins.

Cet aspect confère un rôle clé à Cuneo, Imperia et Nice, même si ces deux dernières se trouvent hors périmètre. En termes de démographie, la population est principalement composée d'habitants de plus de 45 ans (55%), dont 23 % de 45-59 ans, 19% de 60-74 ans et 13% de 75 ans et plus, soit une majorité de personnes retraitées ou en fin de période d'activité.

Le vieillissement de la population, phénomène global, est d'autant plus marqué dans la zone ALPIMED+ que la rotation des générations dans l'espace alpin est faible, les jeunes préférant les zones périurbaines et urbaines qui offrent plus d'opportunités de travail et d'accès aux services. En conséquence, entre 2019 et 2021, on observe que 56 communes sur 78 ont perdu un nombre significatif d'habitants et une baisse moyenne de la population de 0,5%/an dans les zones de montagne et 0,4% par an dans les zones périurbaines. Les facteurs extérieurs tels que la pandémie redonnant goût à la nature ou la tempête Alex mettant en évidence la fragilité du territoire ont eu un impact sur les mouvements de population. La gestion environnementale du territoire est un aspect fondamental des dynamiques de la zone transfrontalière composée à 90% d'espaces protégés. Ceux-ci ont un rôle structurant, à l'image du Parc fluvial Gesso Stura et des vallées de la Roya et de la Vésubie qui sont des lignes de vie connectant l'arrière-pays aux plaines et offrant d'importants services écosystémiques. La situation particulière des Alpes de la Méditerranée, à seulement 35 km de la mer, rend le territoire très vulnérable au changement climatique dont les effets peuvent être observés dans un laps de temps resserré. L'aire ALPIMED+ est de plus en plus vulnérable face aux risques naturels, ayant enregistré de nombreux événements météorologiques extrêmes ces dernières années, dont la tempête Alex en 2020 et Aline en 2023. Ceux-ci ont des impacts particulièrement forts dans les zones rurales et enclavées, à l'image des vallées transfrontalières de la Tinée-Vésubie et de la Roya, avec des conséquences lourdes sur la vie quotidienne des habitants. Cela entraîne une dévitalisation d'une partie importante du territoire. En effet, 37% du territoire est constitué de communes de moins de 500 habitants. Globalement, en dehors de Cuneo, les communes sont déconnectées des grands pôles urbains et subissent une situation d'enclavement. Economiquement, cela se traduit par un déficit d'implantation d'entreprises et de services, et un manque de diffusion de l'innovation. La majorité des entreprises, essentiellement de type TPE/PME, se concentrent dans les zones périurbaines, 55% des établissements se situent en plaine et 45% en zone de montagne, pénalisant la

plus grande partie du territoire. La zone ALPIMED+ se caractérise donc par une forte disparité entrepreneuriale. Dans la zone alpine, les micro et petites entreprises prédominent, tandis que les zones urbaines et périurbaines accueillent davantage de moyennes et grandes entreprises. Les premières sont plus axées sur la productivité et l'économie locale, les secondes sont davantage tournées vers l'international et moins connectées à l'environnement local. La principale filière économique de la zone ALPIMED+ est le tourisme, essentiel au dynamisme du territoire et qui s'appuie sur sa forte valeur environnementale. Il s'agit d'une fréquentation surtout axée sur les activités de plein air, et encore fortement saisonnalisée. La période hivernale, en particulier, draine une grande part des arrivées annuelles du territoire. L'espace ALPIMED+ bénéficie de 17 stations de ski alpin et nordique, principaux atouts de la saison d'hiver. Un certain nombre subissent des déficits d'enneigement réguliers. Le changement climatique fait donc peser un risque tangible sur l'attractivité et la vitalité du territoire. En parallèle, le tourisme d'été, surtout fondé sur les itinérances, connaît un nouvel essor mais reste encore assez peu développé. Cela représente un des enjeux forts pour le devenir du territoire.

2. Evolution du territoire de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation

En 2021-2027, le territoire Alpimed + évolue afin de garantir une meilleure cohérence avec les PITER Paysages et Terres Monviso.

Les communes ci-après sortent du périmètre ALPIMED +.

Pour le Piémont, Mondovì, Pianfei, Villanova Mondovì, Frabosa Soprana, Frabosa Sottana, Roccaforte Mondovì, et Borgo San Dalmazzo intègrent PAYSAGE car elles gravitent autour de l'aire du Monregalese. Se définissant en tant que Langhe Monregalesi, elles présentent davantage de concordances avec les Langhe Albesi et l'Alta Langa Cebana, cœur piémontais du PITER PAYSAGE (PP). La zone des Langhe Monregalesi offre des services sociaux et ceux liés à la mobilité et à la santé communs avec le reste du territoire du PP, témoignant d'une identité culturelle qui diffère de celle de la zone ALPIMED.

Pour la Ligurie, les communes de Ceriana, Badalucco, San Biagio della Cima quittent ALPIMED car elles sont influencées par les dynamiques liées au littoral, plutôt que par la zone rurale qui s'étend derrière elle.

Pour les Alpes-Maritimes, Castellar, Castillon, Sainte-Agnès et Gorbio, communes du bassin mentonnais, ont une économie très fortement liée au littoral. Elles n'ont d'ailleurs pas été impliquées dans les opérations prévues au titre d'ALPIMED et n'ont pas pu bénéficier de la dynamique de PAYSAGES, n'étant pas incluses dans le périmètre. Elles ont donc été pénalisées. Cette redéfinition des périmètres permet un meilleur équilibre des territoires de la CARF entre les deux PITER (8 communes sur PAYSAGES, 7 sur ALPIMED) et une plus grande homogénéité entre le territoire la CARF et celui de la MNCA, exclusivement valléen sur ALPIMED.

ALPIMED + accueille également deux nouvelles communes du Piémont, Salmour et Trinité, qui font partie du Parc fluvial Gesso Stura géré par la municipalité de Cuneo en vertu de la loi régionale 11/2019. A ce titre, en lien avec la Stura qui les traverse, elles constituent le début du corridor écologique reliant la plaine aux montagnes et sont d'une grande importance d'un point de vue environnemental.

De plus, ALPIMED+ s'inscrit dans une logique territoriale qui dépasse les limites administratives du PITER. Afin de garantir la cohérence de la stratégie et de conserver un lien avec les anciennes communes ALPIMED 2014-2020, le partenariat introduit le concept de « territoires associés ». Ce statut regroupe les communes qui gravitent dans l'aire d'influence ALPIMED+ et entretiennent des liens étroits de diverse nature avec le Plan. Aucun investissement ne sera fait sur ces communes qui bénéficient indirectement des actions menées par le Plan. Parmi ces territoires associés, trois communes sont considérées comme charnières, en ce qu'elles font le lien avec les PITER limitrophes à ALPIMED+. Il s'agit de Borgo San Dalmazzo, Pieve di Teco et Vintimille. Pour retrouver la totalité des territoires associés, se référer à la carte en annexe.

3. Caractère fonctionnel du territoire de coopération

Dès le III^{ème} millénaire av.J.-C., la zone ALPIMED + s'affirme comme un territoire d'itinérances, investi par des populations qui franchissent quotidiennement l'actuelle frontière. Les vallées conservent les traces de l'installation durable d'habitants à partir du I^{er} millénaire av.J.-C. et les premiers centres structurants du territoire, tels Pedona (actuelle Borgo San Dalmazzo), sont établis au I^{er} siècle ap.J.-C. Les zones françaises et italiennes d'ALPIMED sont étroitement connectées tout au long de leur histoire, passant d'une domination à l'autre. La fin des campagnes napoléoniennes fait entrer les terres de chasse d'Entracque et Valdieri dans le domaine de Vittorio Emanuele II. En 1947, le traité de Mollières accorde à la France les territoires situés au-delà de la ligne de partage des eaux des Alpes-Maritimes. La frontière n'a jamais représenté une limite mais a toujours été un passage, notamment pour le commerce. L'héritage de ces traversées structure le territoire actuel. Trois cols routiers relient les versants français et italiens : Tende, Madeleine et Lombarde. L'axe ferroviaire Nice-Vintimille-Cuneo

connecte deux des grands pôles de l'aire d'influence ALPIMED. Côté pedestre, un réseau dense de sentiers parcourt le territoire d'ouest en est, unissant la Grande Traversée des Alpes (GTA) et la Grande Traversée du Mercantour (GTM). Enfin, les Routes du Sel, anciennes routes commerciales rejoignent la plaine du Pô depuis la côte. La zone est également unie par sa valeur environnementale exceptionnelle. Son cœur est un épiscentre mondial de la biodiversité et bénéficie depuis 1947 d'une politique de protection. Les parcs et réserves naturels représentent une surface protégée de 111 931 hectares auxquels s'ajoutent 277 730 hectares d'espaces ayant adhéré à la Charte du Mercantour. Les zones Natura 2000, sont au total de 203 135 hectares. Les Parcs du Mercantour, des Alpi Marittime, du Marguareis, des Alpi Liguri et le Parc Fluvial de Gesso Stura travaillent depuis des années en étroite synergie au niveau transfrontalier, en témoigne le GECT "Parc Européen Marittime Mercantour". L'Accord du Quirinal préfigure sa transformation en Parc International. Le Parc Maritime et le Parc du Mercantour sont jumelés depuis plus de 40 ans et ont reçu le Diplôme du Conseil de l'Europe pour leur bonne gestion. Le GECT a également monté un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'Unesco pour "Les Alpes de la Méditerranée". Cette richesse environnementale est le fondement d'une dynamique touristique partagée des deux côtés de la frontière. Les Alpes de la Méditerranée aspirent à devenir une destination reconnue. Les Parcs et le territoire ont adhéré à la Charte européenne du tourisme durable. Les collectivités françaises et italiennes nouent des liens de coopération étroits (Entracque/Belvédère et Saint Martin Vésubie, Valdieri/ Valdeblorre et Saint-Sauveur-sur-Tinée). Les communes ligures et Limone Piemonte qui bordent la vallée de la Roya entretiennent depuis longtemps d'étroites relations politiques, sociales, culturelles et environnementales, grâce à la présence du bassin de la rivière du même nom. D'importantes rencontres culturelles et religieuses (Madonna delle Finestre, Mollières) sont encore vivantes aujourd'hui. Cuneo, Nice et Imperia, sont les portes d'entrée du territoire ALPIMED+ et offrent des services structurés aux vallées et à la zone alpine. Elles ont tissé de solides liens d'amitié, concrétisés par des accords politiques pérennes. Les villes de Cuneo et de Nice fêtent en 2024 le 60ème anniversaire du jumelage historique. 2024 est également l'année du lancement de l'Alliance transfrontalière des Alpes du Sud où Imperia, Nice et Cuneo jouent un rôle essentiel. Cuneo a également candidaté au titre de Ville des Alpes pour l'année 2024. La zone ALPIMED s'articule aussi autour d'enjeux économiques communs. Dès 1994, l'EURO CIN GEIE " Alpes de la Mer " est constitué. En 2022, un processus de modernisation de cet instrument est engagé avec la volonté des chambres de commerce de lui donner les moyens d'aider concrètement les entreprises de l'aire transfrontalière dans un marché de plus en plus global. C'est avec des principes similaires que les Chambres de Commerce de Cuneo et des Riviere Ligure, la Chambre de Commerce de Nice, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Sud, et la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes ont signé le 15.11.2022 un accord de collaboration pour travailler ensemble sur une stratégie de coopération transfrontalière. Enfin, deux communautés vertes ont été créées sur le territoire ALPIMED+ en 2022 : MARGREEN (20 communes des vallées de Stura, Gesso et Vermentina), et les Hautes vallées de l'Impero et de l'Arroscia (19 communes). Cela témoigne d'une vraie dynamique de mise en réseau, avec une approche bottom-up, moteur des actions du PITER.

4. Problématiques et défis

Le territoire ALPIMED+ est confronté à 3 types de défis majeurs:

1-ECONOMIQUES : Le territoire de projet a affronté la crise sanitaire qui a entravé la collaboration transfrontalière et touché durement l'économie locale. Même si les partenaires ont su trouver des solutions organisationnelles afin de maintenir les liens essentiels à la coopération, cela a révélé la nécessité de poursuivre les efforts en termes de déploiement du numérique, maîtrise de ses outils pour tous les publics, communication digitale, développement de nouvelles offres commerciales...

Le tourisme, activité économique phare de la zone, doit poursuivre sa transition vers des offres plus durables. L'aire est un paradis pour les activités de plein air, mais aujourd'hui les flux se concentrent en été et hiver. Le défi est de désaisonnaliser l'accueil touristique tout en essayant de rendre durable au maximum les activités. Un autre défi consiste à améliorer l'économie et les entreprises touristiques, en soutenant les actions qui valorisent le patrimoine culturel du territoire transfrontalier. L'intégration croissante des entreprises au niveau transfrontalier doit être mise en œuvre par ALPIMED+.

Le projet Economie & Tourisme veut déployer un modèle socio-économique transfrontalier intégré, résilient et durable avec des outils communs et des produits transfrontaliers au bénéfice des populations, des entreprises et des touristes.

2-CLIMATIQUES : Les tempêtes Alex en 2020 et Aline en 2023 ont posé l'enjeu des risques naturels et des impacts du changement climatique. Près de 60% du territoire de projet a été très impacté par les dégâts de la tempête Alex. En plus du bilan humain tragique, l'économie et le cadre de vie des habitants ont subi de nombreux dommages mais les habitants ont montré une capacité de résilience exceptionnelle, imaginant un futur pérenne. Même si la reconstruction des infrastructures impactées ne revient pas au Plan, ce dernier s'attache à structurer une gouvernance opérationnelle capable de réagir face aux impacts du changement climatique. Cela passe par le renforcement d'une gouvernance politique forte à l'échelle transfrontalière qui rassemble les parties-prenantes pour agir à différentes échelles. Le PCC ALPIMED+ est en charge d'organiser cette gouvernance territoriale.

Le territoire de projet est très vulnérable aux phénomènes naturels émergents et doit s'adapter. La pluralité des acteurs et des compétences du partenariat ALPIMED+ assure cette capacité d'intervention multiniveau.

Les ressources naturelles, particulièrement l’eau, doivent être au cœur des enjeux du Plan. Il s’agit d’une denrée de plus en plus rare qui doit être sauvegardée et être utilisée avec raison, tant par les activités liées aux installations de haute altitude que par l’agriculture. Des expérimentations autour d’une bonne gestion de l’eau, et des actions de sensibilisation seront développées dans le projet Résilience & Climat.

3-DE MOBILITE : A la suite des tempêtes, les connexions transfrontalières, au centre de 2014-2020, ont été dévastées, entraînant d’énormes difficultés d’accès au cœur du territoire. La ligne de train Nice-Vintimille-Cuneo est devenue une ligne de vie pour le transit de produits de première nécessité et de personnes entre le littoral et la zone de montagne. La mobilité en train sur la ligne a toujours représenté un problème difficile à résoudre au niveau local. Le manque de trains et, par conséquent, le manque d’initiative de la part des usagers pour les utiliser, font que l’entretien de la ligne est de plus en plus menacé, malgré une forte implication des autorités locales. Les événements naturels ont également fortement affecté le réseau routier et les sentiers qui font la fierté du territoire. En 2024, la réouverture du Col de Tende permettra de donner un nouvel élan à des liaisons telles que le Grand Tour Maritime-Mercantour, réalisé avec un projet ALCOTRA. Il reste un problème de mobilité entre les villes et les vallées, traité différemment de part et d’autre de la frontière. En France, les connexions sont adéquates et pérennes ; en Italie, les connexions vers et entre les vallées sont souvent insuffisantes et/ou inexistantes. La mobilité cycliste a été mise en œuvre de manière significative ces dernières années et plusieurs projets ont été menés dans ce domaine. Cependant, certaines liaisons manquent encore, surtout dans les zones alpines. La mobilité pédestre couvre largement le territoire ALPIMED+. La GTA et la GTM traversent toute la crête alpine, tandis que les Routes du sel constituent un lien naturel entre la mer et les plaines. Ces itinéraires doivent être valorisés et il faut également travailler à la restauration des tronçons endommagés par les tempêtes Alex et Aline.

5. Synthèse de l’analyse territoriale

	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
--	--------	------------	--------------	---------

Analyse AFOM	- un épiscentre mondial de biodiversité, tourné vers la mer et vers le Pô, protégé et géré par des parcs, réserves naturelles et zones Natura 2000 (+ de 60% du territoire) -un patrimoine géologique exceptionnel lié à des valeurs environnementales uniques, support d'une activité touristique dynamique - un paradis pour les sports de plein air qui s'appuie sur un réseau de plusieurs centaines de kilomètres de sentiers balisés et entretenus (GTA, GTM, Routes du Sel) - un patrimoine historique et culturel très riche, lié à une longue histoire commune, avec un fort échange de valeurs culturelles, de traditions et de langues - des stations de ski qui génèrent de multiples activités économiques, y compris au fond des vallées -une zone touristique déjà connue d'une certaine clientèle internationale et une reconnaissance de la destination Alpes de la Méditerranée par les usagers et les opérateurs touristiques à la suite des actions de communication d'ALPIMED -un territoire pilote en matière de recherche dans tous les domaines, grâce à la proximité des pôles universitaires de Nice, Turin et Gênes et le relais de leurs sections locales -la proximité des aéroports de Nice, Turin, Cuneo et Gênes, et des ports de Savone, Gênes, Vintimille, Monaco, Nice -la présence d'une ligne ferroviaire qui traverse le territoire (Cuneo-Vintimille-Nice) et de cols frontaliers automobiles (Tende, Madeleine et Lombarde) -une expérience collaborative réussie en 14-20, avec un partenariat stable pour 21-27 facilitant la continuité de la stratégie - une gestion transfrontalière de la préservation de l'environnement reconnue au niveau européen (Diplôme du Conseil de l'Europe des Parcs Marittime et Mercantour) -le Schéma de Coopération Transfrontalière de la Métropole Nice Côte d'Azur donnant une feuille de route 2020-2030
--------------	--

-des organismes de gouvernance transfrontalière solidement implantés sur le territoire (GECT « Parco Marittimo- Mercantour », GEIE Eurocin Alpi del Mare) - l'adhésion de tous les espaces protégés du territoire ALPIMED à la CETD -la signature du traité du Quirinal, qui renforce les liens franco-italiens et offre la possibilité de travailler dans un cadre commun -une tradition de mise en réseau et de collaboration entre les acteurs du territoire comme en témoignent les Unions de Communes, la CARF, ou encore les Groupes d'Action Locale -la création récente de Communautés Vertes dans la zone (Margreen, Alta Valle Impero et Arroscia)	- une marginalisation du territoire du cœur alpin ALPIMED+ sujet au dépeuplement en raison du retard dans le développement des services à la population et du manque de synergies fortes entre la ville et la montagne - peu de turnover générationnel et une difficulté d'insertion des jeunes dans le cœur d'ALPIMED+ -des entreprises qui peinent à s'adapter aux nouveaux modèles économiques multiservices et aux méthodes de production attentives au changement climatique -un manque de services de proximité et de formation pour les entreprises en vue d'une approche transfrontalière des activités - une complexité administrative résultant de règles qui rendent difficile pour les entreprises d'aborder le travail dans l'autre État, avec des difficultés toujours liées à la langue -un retard d'adaptation de la population et des entreprises aux services informatiques et au marché du numérique en raison de l'arrivée récente des connexions Internet à haut débit au cœur du territoire -un impact fort des effets du changement climatique sur l'environnement, la biodiversité, l'économie locale et le cadre de vie -une fragilité du territoire exacerbée par les effets du changement climatique, la crise de l'eau, l'utilisation inefficace des ressources naturelles (bois...) -la difficulté à définir une trajectoire d'évolution économique et sociale du territoire transfrontalier dans les trente prochaines années afin de cibler les interventions visant la réinstallation des jeunes, l'expérimentation et l'émergence de nouvelles activités pourvoyeuses d'emplois et la valorisation commune et transfrontalière des produits/offres du territoire -un tourisme trop saisonnier et une méconnaissance du potentiel de l'offre touristique globale de la zone - des liaisons encore difficiles sur l'axe ferroviaire Cuneo-Vintimille-Nice -une mobilité rendue encore
---	--

plus difficile par la fermeture de Col de Tende suite à la tempête Alex avec un fort isolement des communautés des vallées de la Roya et Vermentagna. -une approche politique institutionnelle transfrontalière multiniveaux récente entre les acteurs politiques des différents niveaux institutionnels	-l'attrait du tourisme durable et du tourisme expérientiel pour les nouvelles générations, plus conscientes de la fragilité de l'environnement -une forte attention des usagers aux produits agricoles et artisanaux locaux et de qualité ainsi qu'aux produits écotouristiques -les nouveaux usages, comme le télétravail qui favorisent le retour et l'installation des habitants dans la zone -le dynamisme des étudiants du Master Relations Franco Italiennes et des chercheurs du laboratoire DITER de l'Université Côte d'Azur en coopération avec les universités de Gênes, de Chambéry, d'Aoste et du CNRR -des coopérations fortes de la Région académique PACA avec l'Italie, 19 appariement scolaires avec la Ligurie et le Piémont du 06, 30 sections ESABAC, et les projets européens de mobilité et d'échange ALPI, Peer4esabac, PRISME -le Traité du Quirinal qui comporte des références spécifiques au territoire ALPIMED+ en termes de transports (ligne Nice-Cuneo), d'organismes de gestion, de valorisation globale du territoire protégé et la création du premier Parc International Maritime Mercantour efficace, unique au monde -la création du Comité de Coopération Transfrontalière du Quirinal, créant le premier espace de dialogue structuré multiniveau à la frontière et l'opportunité d'accueillir le secrétariat à Nice -le programme INTERREG ALCOTRA et les nombreux projets simples financés et les futurs microprojets sur le territoire -les projets ISO ALCOTRAITE et MARITTIMOTRAITE, et OBSERVALP qui pourront accueillir les problématiques concrètes du territoire pour travailler sur des solutions stratégiques -le lancement d'une alliance transfrontalière des Alpes du Sud et la présence d'élus reconnus et respectés au niveau national	
--	--	--

- III - STRATEGIE TERRITORIALE INTEGREE

1. Objectif général de la stratégie territoriale du PITER

La stratégie ALPIMED+, en application de la Charte climatique transfrontalière, vise à intégrer dans les dynamiques de développement territorial l'engagement transfrontalier des acteurs pour le renouveau des Alpes de la Méditerranée, en réponse aux défis du changement climatique, autour d'un modèle socio-économique commun, résilient et durable, qui valorise les ressources territoriales tout en préservant particulièrement les ressources naturelles.

2. Objectifs spécifiques de la stratégie et résultats attendus

	Titre de l'objectif spécifique	Description de l'objectif spécifique	Résultats attendus
			du risque d'incendie et de glissements de terrain - Une dynamique politique de gouvernance territoriale éphémère, des outils juridiques trop contraignants - Une baisse des investissements publics

1	Renforcer le sentiment d'appartenance transfrontalière, la visibilité des Alpes de la Méditerranée et consolider un modèle de gouvernance ascendant, innovant et durable.	-créer un modèle de gouvernance ascendant, multi-niveaux et multidisciplinaire en renforçant et en coordonnant les structures et les outils déjà en place dans la zone, sur la base de la charte climatique transfrontalière développée et adoptée dans le PITER ALPIMED 14-20, au travers de l'Assemblée Transfrontalière CLIMA -garantir une communication efficace, coordonnée et multicanal afin de définir une identité forte pour la zone des Alpes de la Méditerranée -contrôler, diffuser et capitaliser efficacement les résultats obtenus. Le modèle de gouvernance participatif, innovant et durable, assurera la mise en œuvre complète, en termes administratifs et financiers, des projets en garantissant, une pérennité des actions engagées au-delà du Plan. Elle soutiendra la synergie des stratégies territoriales déjà déployées sur l'aire de coopération en les portant à un niveau transfrontalier notamment par le biais de la communication qui sera faite auprès des différentes parties-prenantes et bénéficiaires du Plan lors d'événements annuels. Les stratégies de communication concertées visant à faire connaître les actions engagées sur le territoire transfrontalier des Alpes de la Méditerranée, contribueront à faire émerger une image de marque partagée et homogène des deux côtés de la frontière, soulignant les points communs et les synergies, et permettant d'accroître le sentiment d'appartenance des citoyens à leur territoire. Cette visibilité, associée à une coopération mult niveau renforcée, favorisera l'implication durable des acteurs, des habitants et leur appropriation du bassin de vie. La communication permettra de capitaliser, de suivre et de diffuser efficacement les résultats. La communication permettra également d'inciter les partenaires à collaborer à de nouveaux projets, notamment les microprojets. La communication institutionnelle et l'implication des acteurs favorisera une visibilité de la destination et un accroissement de sa notoriété comme espace de projets et de vie	Un espace de dialogue institutionnel partagé des Alpes de la Méditerranée Une notoriété renforcée du territoire de projet transfrontalier et de la destination touristique Un renforcement des pratiques de coopération entre les différents acteurs du territoire transfrontalier L'émergence de pratiques de collaboration entre les acteurs assurant une pérennité des coopérations au-delà des programmes contractuels Une reconnaissance de l'engagement des partenaires par une communication élargie des actions menées aux différents publics cibles Le renforcement de l'implication locale dans les stratégies de développement territoriales L'amélioration de la connaissance territoriale L'implication des cibles prioritaires (administrations, jeunes, entreprises) Le renforcement d'une vision transfrontalière multidisciplinaire et multi-niveaux avec une perspective à moyen-long terme (2030-2050) La mise en œuvre de la charte climatique transfrontalière
---	--	--	---

2	Valoriser la destination des Alpes de la Méditerranée, créer un modèle socio-économique intégré, résilient, durable, et renforcer les réseaux transfrontaliers innovants avec une attention au lien ville-montagne	ALPIMED + répond aux défis de l'attractivité des Alpes de la Méditerranée en promouvant une forme renouvelée de tourisme durable dans le cadre de la Charte Européenne du Tourisme Durable. Le tourisme est un vecteur de développement économique diffus, et la promotion conjointe des 3 itinéraires transfrontaliers des Routes du Sel doit favoriser les opérateurs locaux, et créer un modèle socio économique culturel viable et pérenne. La désaisonnalisation des flux et leur gestion en saison estivale et hivernale, associée à un renforcement de l'éducation à l'environnement et à ses changements est un aspect important. Le renouveau d'une économie territoriale, au travers du développement du modèle SUERA de Smart Village dans le territoire ALPIMED avec des pôles multiservices et la structuration de l'organisation citoyenne locale, permettra d'orienter les jeunes vers des formes innovantes d'entreprises basées sur l'économie circulaire. Une utilisation habile des ressources locales, dans tous les aspects, permettra une croissance intelligente du territoire. La forte synergie qui devra être recherchée entre les montagnes et les villes de ce territoire permettra une mise en œuvre concrète de la stratégie EUSALP, avec une attention particulière aux principes récemment dictés par l'Accord du Quirinal.	Maintien et amélioration des services publics et privés dans les zones transfrontalières rurales Maintien de la population dans les villages, en particulier les jeunes Redynamisation des petites communes 4 saison Renforcement de l'offre touristique transfrontalière L'accroissement de la notoriété de la destination touristique transfrontalière des Alpes de la Méditerranée Une amélioration de l'expérience touriste et une augmentation du nombre de visiteurs et un accroissement des recettes générées La montée en compétences des opérateurs dans des pratiques plus vertueuses Une prise de conscience aux enjeux du tourisme durable accrue La mise en œuvre de la charte climatique transfrontalière
---	---	--	--

3	Mettre en place un modèle durable de gestion et de protection des ressources naturelles, en tant que soutien aux services écosystémiques rendus par la nature, à la résilience et à la connectivité du territoire transfrontalier et favoriser les actions d'économie circulaire.	En réponse aux défis évolutifs du territoire, ALPIMED+ souhaite mettre en place un modèle de gestion partagée en matière d'adaptation au changement climatique et de prévention des risques, capable d'accroître la résilience du territoire et de préserver la fonction de soutien des services écosystémiques, et particulièrement de la ressource hydrique. Il s'agira de : -créer un territoire résilient grâce aux services écosystémiques en termes de prévention des risques et/ou de lutte contre le changement climatique - mettre en œuvre des actions visant à appliquer des modèles de connaissance et de prévision concernant la disponibilité des ressources en eau (eaux de surface et eaux souterraines), afin d'optimiser leur utilisation pour soutenir les services écosystémiques, en vue d'une approche intégrée de la gestion des terres (axe montagne-vallée). -renforcer les initiatives visant à réduire la pollution lumineuse -renforcer la sensibilisation des communautés locales par le biais d'activités d'éducation environnementale et de sensibilisation sur le sujet -améliorer les connaissances et mettre en œuvre la cartographie des corridors écologiques transfrontaliers -sensibiliser et s'orienter vers une stratégie à faible émission de carbone en synergie avec les orientations européennes Il sera important de capitaliser sur les résultats des études menées sur le changement climatique en les mettant en œuvre avec des modèles d'utilisation et de gestion qui débouchent sur des actions concrètes et pérennes, par le biais d'une comparaison scientifique transfrontalière.	Un renforcement de la coopération sur les sujets centraux supports du développement durable du territoire transfrontalier Un engagement sur le long terme pour répondre aux enjeux du changement climatique et avoir une action pérenne Une amélioration de la connaissance et une perception des risques accrue pour mieux agir Des habitants, des acteurs, et des entreprises davantage sensibilisés, formés et engagés aux côtés des institutions Un cadre de vie préservé et tourné vers le maintien des populations et leur accroissement Des ressources naturelles préservées et au service d'un développement maîtrisé et durable Une gestion des risques et des ressources plus efficiente sur le territoire Des usages de l'eau plus responsables La mise en œuvre de la charte climatique transfrontalière
---	---	---	---

3. Evolution de la stratégie territoriale de coopération par rapport à la période 2014-2020 et motivation

Le périmètre couvert par le PITER a connu de nombreuses évolutions en lien avec les événements locaux et mondiaux. Les tempêtes Alex en octobre 2020 et Aline en octobre 2023 ont fragilisé le territoire et sa population, mettant en évidence la vulnérabilité face au changement climatique. La pandémie de Covid-19 a, pour sa part, fait émerger le besoin de repenser certaines pratiques et secteurs d'activité pour les rendre plus résilients. ALPIMED + intègre ces nouvelles préoccupations en faisant de la prévention des risques, de la transition écologique de la filière touristique et de l'adaptation au changement climatique, des fils rouges sous-tendant toutes les actions du PITER. Pour ce faire, le partenariat et les actions se concentreront sur la mise en œuvre des articles de la « Charte transfrontalière pour un territoire soutenable face au changement climatique »

rédigée et signée sur la précédente programmation.

Les pratiques de coopération au sein du partenariat ont scellé une méthodologie et des habitudes de travail qui seront amplifiées sur le nouveau Plan. Prévue par la charte, une gouvernance innovante sera mise en place par la création de l'Assemblée Transfrontalière CLIMA, mêlant, alliance politique, cellule opérationnelle d'intervention et association des différentes parties prenantes bénéficiaires dans le cadre de « Forum » dédiées, sera déployée au sein du projet de coordination. La nouvelle stratégie s'efforce d'être plus incisive et attentive aux besoins du territoire, pour le rendre plus conscient, plus responsable, et mieux préparé à faire face à la transition en cours. L'intégration des nouveaux acteurs, des pratiques et des réalisations développées dans le cadre des projets simples et des futurs microprojets sera un axe majeur d'une stratégie innovante et durable.

Le périmètre du territoire fonctionnel s'est affiné et tient compte des caractéristiques territoriales qui ont entraîné certaines modifications. La volonté recherchée est d'obtenir une plus grande efficacité du territoire fonctionnel et ainsi répondre de manière plus ciblée aux enjeux des acteurs, habitants et visiteurs.

Il est également fait le choix de concentrer les efforts du partenariat sur un plan de travail resserré autour de 2 projets simples et du projet de coordination-communication. Les projets porteront des actions plus structurantes et aux résultats davantage probants et pérennes. Cela implique une diminution du volume d'actions proposées pour une efficacité accrue, en particulier concernant les problématiques les plus marquées, mises en lumière par la tempête Alex, à l'image de la disponibilité en eau et des réalisations qui auront un impact durable pour les habitants et sur la résilience des territoires. Bien sûr le caractère transfrontalier et répliquable seront des prérequis à la sélection des actions.

ALPIMED+ s'engage concrètement à rendre le territoire transfrontalier autonome au-delà de la fin de la période de programmation 2021-2027.

4. Présentation détaillée de la stratégie territoriale intégrée

La stratégie ALPIMED+ se développera sur deux projets simples et un projet de coordination-communication. Les thèmes et sous-thèmes identifiés sont les suivants :

Gouvernance

☑ Méthodologie de collaboration

☑ Process d'évaluation

Développement local économique et environnemental

☑ Innovation

☑ Accompagnements des opérateurs économiques

☑ Montée en compétences, sensibilisation et formation

☑ Emergence de nouveaux métiers accompagnant la transition écologique

Patrimoine naturel et tourisme durable

☑ Développement de l'offre transfrontalière

☑ Nouvelles formes de tourisme inclusif

☑ Attractivité et notoriété

☑ Désaisonnalisation

Sécurité et résilience territoriales

☑ Capitalisation sur la gestion des événements climatiques et sanitaires

☑ Prévention des risques

☑ Transition vers des pratiques plus résilientes

☑ Amélioration de la connaissance pour une meilleure adaptation au changement climatique

Les projets simples seront déployés au bénéfice de plusieurs publics cibles :

- ☑ Les opérateurs économiques du territoire de projet par la prise en compte de leurs besoins en matière de compétitivité, d'innovations, d'adaptations de leurs pratiques d'un point de vue environnementales et touristiques, de mise en réseaux,

- ☑ Les résidents par l'amélioration de leur cadre de vie, le maintien ou développement de nouveaux services,

- ☑ Les visiteurs par le développement d'offres touristiques structurées et différenciantes permettant la découverte d'un patrimoine naturel et culturel exceptionnel, la garantie d'un engagement fort en matière d'inclusivité, de durabilité des pratiques, d'amélioration du parcours client transfrontalier

- ☑ L'environnement de l'aire transfrontalière par l'engagement des partenaires à penser leurs interventions au regard du développement durable, d'anticiper les impacts, de rationaliser l'utilisation des ressources, de protéger les richesses, d'adapter

les pratiques

Le périmètre de projet est composé d'espaces complémentaires : zones de plaine, espaces ruraux et montagnards, villages-stations, ville-centre, espaces protégés. Des synergies seront recherchées entre ces différents espaces.

Le projet ECONOMIE ET TOURISME se focalisera sur les espaces « urbains » où se concentrent les entreprises locales et les opérateurs économiques. Les centres villages, les villages-stations ou les bourgs seront le support des actions et expérimentations.

Le projet RÉSILIENCE ET CLIMAT interviendra prioritairement sur les espaces protégés, les sites naturels support des activités agricoles, pastorales et nécessitant des études sur la disponibilité des ressources en eau afin d'en faire une utilisation plus rationnelle pour soutenir les activités humaines. Des rapprochements avec les espaces urbanisés seront initiés en vue d'expérimenter des solutions à l'échelle globale.

Le partenariat d'ALPIMED+ sera composé des quinze partenaires et des entités associées par le biais des conventions. L'équilibre transfrontalier est respecté avec 8 partenaires français et 7 italiens. Des partenaires associés pourront apporter une expertise supplémentaire tout au long de la programmation dans les diverses instances de gouvernances et/ou techniques du Plan.

La coordination du plan sera assumée par la Métropole Nice Côte d'Azur en lien avec ses deux chefs de file la Commune de Cuneo et l'ARPAL. Les trois entités territoriales (France, Piémont, Ligurie) sont donc représentées. La volonté est que chaque chef de file soit responsable d'un pôle : « technique et administratif » ; « communication » et « scientifique » et ce, pour assurer la parfaite réalisation et transversalité des actions à mener au sein du projet.

Il est proposé d'associer au projet de coordination-communication un représentant du GECT « Parc Européen Maritimes-Mercantour » ; du GEIE-EUROCIN et des Régions.

Des réunions de gestion mensuelles réuniront les chefs de file et leurs partenaires associés

Le pilotage du projet Economie & Tourisme sera assuré par la Commune de Cuneo et celui du projet Résilience & Climat par l'Agence Régionale de protection de l'environnement de la Ligurie ARPAL

Comme sur la précédente programmation, le partenariat d'ALPIMED+ rassemble des partenaires d'horizons divers et disposant de compétences variées et complémentaires. Des institutions, des gestionnaires d'espaces protégés, des chambres consulaires, des centres de recherche le compose. Cela a été un atout sur le précédent plan et l'émulation qui a découlé de ce partenariat varié est à souligner. Ceci, associé à l'expérience du coordinateur et des bénéficiaires principaux des projets simples, garantira la mise en œuvre complète de la stratégie dans tous ses aspects.

Des conventions permettront d'associer d'autres opérateurs et institutions à la réalisation des actions et notamment, les offices du tourisme qui ont un rôle fondamental à jouer pour assurer la notoriété et la promotion de la destination.

5. Partenariat et Gouvernance

15 partenaires sont pressentis :

ZONE PIÉMONT : Commune de Cuneo, CCIAA Cuneo, Province de Cuneo et Parc Alpi Maritime.

ZONE FRANÇAISE : MNCA, Université Côte d'Azur, CARF, CCINCA, CD06, Parc National du Mercantour, OTM.

ZONE LIGURIE : ARPAL, Région Ligurie, Province de Imperia, CCRL.

La Métropole de Nice est coordinatrice du PITER ALPIMED+. Les chefs de file des projets simples sont :

Projet de communication et de coordination - Métropole de Nice

Projet Résilience et Climat territoires - ARPAL Ligurie

Projet Economie & Tourisme - Commune de Cuneo

Le choix des partenaires du PITER répond à deux motivations principales, la première étant une expérience avérée dans la gestion de projets européens et la possibilité à disposer de structures techniques spécialisées dans le domaine de la planification européenne. La seconde motivation est la compétence dans les sujets abordés par les projets simples, à la fois directement et dans la capacité d'impliquer d'autres institutions. L'équilibre transfrontalier est respecté avec 8 partenaires italiens et 7 partenaires français. D'autres acteurs contribueront à la stratégie via des conventions.

La gestion du PITER est assurée dans le cadre du PCC géré par MNCA qui réunit les 2 chefs de file soit la Commune de Cuneo, l'ARPAL, les entités territoriales pertinentes comme la Région Ligurie et la Province de Cuneo ainsi que le GECT et le GEIE. Le coordinateur du PITER PAYSAGES et les Régions Sud et Piémont seront associés. La gouvernance du Plan s'appuie sur l'Assemblée transfrontalière CLIMA, instituée par l'article 44 de la Charte climatique transfrontalière. Elle se réunit une

fois par an et est composée de l'ensemble des signataires de la Charte. Déclinée en forums et comités réunissant les acteurs de la zone (Comité institutionnel, Forum économique, Forum citoyens, Forum scientifique, Forum projets), les membres seront impliqués dans les actions des projets simples ALPIMED +. L'évènement annuel permettra une diffusion des actions réalisées sur le territoire, une consultation sur les défis et enjeux de la zone, et œuvrera à travailler sur une stratégie ALPIMED + 2030/2050. Chacun des trois chefs de file aura la responsabilité d'un ou plusieurs forums avec l'appui de relais territoriaux : Comité institutionnel et Forum projets pour la Métropole Nice Côte d'Azur, Forums citoyens et économique pour la Commune de Cuneo, et Forum scientifique pour l'ARPAL. La gestion globale de l'Assemblée transfrontalière pour le climat, et les relations avec le Programme, le partenariat sont à la charge du coordinateur, MNCA. Cette organisation permet une forte implication locale, favorisant la création de nouveaux partenariats sur des problématiques spécifiques d'intérêt transfrontalier et la construction de nouveaux projets sur le territoire. Le lien avec les autres PITER et projets simples construits sur le territoire ALPIMED +, déjà solide grâce au fait que de nombreux partenaires participent ou sont chefs de file de projets simples, est renforcé dans le cadre du Forum projets qui permet d'assurer un suivi et une coordination entre les actions entreprises. Une veille des micro-projets sur le territoire est assurée et le PITER est disposé à participer à l'élaboration de ces derniers. L'intégration avec les politiques transfrontalières en cours, à l'image de l'Alliance transfrontalière Nice-Imperia-Cuneo, ou du Croissant alpin, est assurée dans le cadre du comité institutionnel.

Avec l'objectif de renforcer l'intégration de la stratégie à son environnement, ALPIMED+ introduit deux notions

- "Partenaires associés": basé sur le concept de partenaires "observateurs" du programme. Ce statut permet de regrouper les acteurs pertinents de la zone qui ne participent pas directement aux actions des projets simples du PITER et n'ont pas de budget. Ils sont associés aux réflexions stratégiques du partenariat et participent aux forums de l'Assemblée transfrontalière en tant qu'observateurs à voix consultative. Ils peuvent également être ponctuellement sollicités pour mobiliser leur expertise sur un sujet donné. De manière non exhaustive, ces partenaires associés sont les communes associées du territoire ALPIMED+, les Régions (Région Sud, Regione Piemonte...), les Départements et Provinces (Conseil Départemental Alpes-de-Haute-Provence), les organes déconcentrés des Etats (Préfectures, Rectorats...), les agences nationales (ARS, ADEME, France Travail...). Sont également automatiquement associés tous les nouveaux signataires de la Charte climatique transfrontalière.
- "Territoire associé": il s'agit du territoire qui est confluant avec les limites administratives de la stratégie, les communes charnières, et les grands pôles économiques du territoire qui influent sur les actions de la zone cœur.

6. Plus-value de l'approche transfrontalière au regard de la stratégie retenue

ALPIMED + place l'enjeu environnemental au cœur de toutes ses actions. Cela rend nécessaire un travail à l'échelle du bassin de vie franco-italien car, si le changement climatique est un phénomène mondial, ses impacts se traduisent d'abord localement. La tempête Alex, notamment, a mis en lumière certaines caractéristiques importantes de la zone ALPIMED : les vulnérabilités du territoire, l'inexorable progression du changement climatique ou encore le fait que les ressources naturelles sont insuffisantes pour satisfaire les besoins de l'homme si l'on considère les usages actuels. La ressource la plus représentative de cela est l'eau. Le manque de résilience du territoire, combinée à l'absence d'une gestion rationnelle de la ressource hydrique amène à une baisse de la disponibilité en eau avec des conséquences immédiates pour la population et les écosystèmes. Répondre efficacement à ces enjeux n'est pas possible sans la consolidation d'une connaissance précise des mécanismes qui régissent le cycle de vie du territoire à l'échelle de l'ensemble de la zone ALPIMED et une prise de conscience des populations qui y vivent à tous niveaux. Les territoires français et italiens du PITER constituent un ensemble cohérent, touchés par les mêmes problématiques, qui se développent au-delà des frontières administratives. Dès lors, une démarche transfrontalière s'impose pour garantir, sur le long terme, l'efficacité des actions envisagées et une meilleure résilience du territoire. Cette approche présente une plus-value aussi bien opérationnelle que du point de vue de la gouvernance. Cela permet en effet de contribuer à résoudre les problématiques communes dans un cadre homogène, cohérent et pérenne par l'échange d'expériences, la recherche des meilleures pratiques et en réduisant les disparités de part et d'autre de la frontière. Au-delà de garantir des résultats efficaces, un travail à l'échelle du bassin de vie renforce le sentiment d'appartenance des populations et améliore la gouvernance en contribuant à lever les obstacles de la coopération au quotidien.

ALPIMED + veille à garantir le caractère transfrontalier de ses réalisations en en faisant un critère requis pour le choix des actions retenues dans les projets simples. Les réalisations stratégiques doivent nécessairement justifier d'une nature 100% transfrontalière. Sur le plan méthodologique, la valeur ajoutée de la coopération interrégionale transfrontalière est également mise en œuvre à travers la création de « Forums », ateliers de travail transfrontaliers politiques et techniques permanents, qui impliquent une pluralité d'acteurs du territoire ALPIMED+ et mettent en œuvre de manière significative la capacité de gouvernance de la zone sur les questions prégnantes de la stratégie. Cela permet de créer un bassin territorial étroitement interconnecté en éliminant les obstacles traditionnellement liés à la coopération transfrontalière. Les « Forums » sont de véritables organes d'appui à la coopération transfrontalière capables de soutenir le développement de la stratégie ALPIMED+ sur le territoire de manière participative, innovante et concrète. Enfin, afin d'aller encore plus loin dans la consolidation de

l'identité transfrontalière du PITER, la communication de l'ensemble des projets simples et de leurs actions est assurée à l'échelle de l'aire globale d'ALPIMED + et portée par un partenaire unique au nom de l'ensemble du partenariat.

7. Impacts économiques, sociaux et environnementaux attendus à l'issue du PITER+

Le plan contribue au développement socio-économique et environnemental de la zone en renforçant globalement l'attractivité du territoire.

Sur le plan socio-économique, la stratégie ALPIMED+ contribue au développement durable du territoire en augmentant les services offerts aux résidents, aux touristes et aux entreprises. Les actions de commercialisation des activités d'itinérance participent à faire découvrir le patrimoine naturel et culturel de la zone, à la fois auprès des touristes et auprès de la population locale.

Pour les acteurs économiques, en particulier du secteur touristique, cela se traduit concrètement par une montée en compétences, un renforcement de la qualité des prestations proposées et un développement de l'activité touristique avec une augmentation du nombre de nuitées et un allongement de la saison. Le développement socio-économique du territoire est également assuré par la mise en œuvre de services d'intérêt général et de centres multiservices spécifiques.

Sur le plan environnemental, le Plan contribue à améliorer les pratiques des usagers du territoire, habitants et touristes, pour une meilleure préservation de l'environnement. Le développement environnemental est également assuré par le renforcement des services écosystémiques. Les actions mises en œuvre par les projets du PITER ALPIMED + augmentent la conscience de la population quant aux dynamiques qui gouvernent les interactions complexes entre les ressources naturelles et le développement économique du territoire. Cette prise de conscience est à la base de la mise en œuvre de comportements vertueux en matière de gestion des ressources naturelles et de l'acceptation des "compromis" visant à rationaliser leur utilisation au profit de l'ensemble du territoire.

La stratégie ALPIMED + est indispensable pour assurer une bonne articulation et une transversalité dans les actions entreprises, permettant ainsi de maximiser les résultats obtenus. Le Plan traduit une synergie commune des partenaires qui, au travers de leurs objectifs complémentaires, seront à même de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

8. Durabilité

En matière de gouvernance, le PITER ALPIMED + s'inscrit dans la continuité d'orientations politiques stratégiques, votées par les différents partenaires et qui ont vocation à se déployer au-delà du seul cadre du Plan. Ainsi, les élus du périmètre ont annoncé la création d'une alliance transfrontalière renforçant les liens et la coopération dans un triangle Nice-Cuneo-Imperia. Cette démarche découle d'ailleurs du travail de lobbying réalisé dans le cadre d'ALPIMED. La Métropole Nice Côte d'Azur, organisme coordinateur du PITER, bénéficie également d'un schéma de coopération transfrontalière 2020-2030, faisant écho à celui développé par la Région Sud. Enfin, les actions et orientations initiées dans le cadre d'ALPIMED + peuvent s'appuyer sur des structures de coopération transfrontalière solidement établies sur le territoire, à l'image du GEIE EUROCCIN et du GECT Parc Européen Maritime - Mercantour.

Sur le plan technique, ALPIMED+ s'engage à développer la « Charte climatique transfrontalière », document comprenant un outil de gouvernance, élaboré pour être pérennisé. Les actions structurantes développées ont également pour objectif d'être poursuivies et financées au-delà du plan avec la mise en place d'un système de dépenses partagées, notamment sur le sujet de la promotion de la destination. Suite à ALPIMED 2014-2020, ce système de dépenses partagées a déjà été expérimenté et a fait ses preuves à plusieurs reprises (promotion sur les réseaux sociaux, scénarisation des Routes du sel...).

- IV - INTEGRATION DE LA STRATEGIE A SON ENVIRONNEMENT

1. Stratégie macro-régionale alpine

Le Secrétariat technique de la SUERA est situé à Nice, dans les mêmes locaux que la Métropole Nice Côte d'Azur et la Maison de la Région des Alpes Maritimes. Cette proximité garantit un contact étroit et permet aux actions d'ALPIMED+ d'avoir une forte synergie avec la stratégie de la SUERA. Le PITER prévoit d'échanger régulièrement avec les représentants de la SUERA sur l'avancée de leurs projets respectifs en vue d'assurer une cohérence entre leurs actions et de favoriser la capitalisation entre

les deux programmes. Par ailleurs, ALPIMED + souhaite intégrer les groupes d'actions. D'ores et déjà, de nombreuses synergies avec les thématiques de travail de la SUERA sont identifiées.

La "Déclaration de Bad Ragaz" (2023) réaffirme la nécessité de travailler ensemble sur la crise climatique, la biodiversité et la crise énergétique. L'importance de soutenir les actions en faveur des zones touchées par les récentes catastrophes naturelles est également reconnue, conformément à la stratégie d'ALPIMED+ qui consiste à être proche des populations impactées. L'accent mis sur les communautés locales et régionales par le biais des groupes d'actions confirme l'approche ascendante adoptée par ALPIMED+, qui reconnaît le rôle vital des différents acteurs, tant privés que publics, qui opèrent et vivent sur le territoire. La SUERA accorde également une attention particulière aux jeunes en soutenant le travail réalisé au sein du Conseil de la jeunesse, tout comme ALPIMED + qui en fait une cible prioritaire pour cette nouvelle programmation.

En outre, la SUERA appelle à travailler pour la période 2023-2025 sur la numérisation, la transition énergétique, la gestion de l'eau et l'économie circulaire. La stratégie ALPIMED+ se concentre sur ces priorités transversales. Les actions des deux projets simples dédiés au tourisme durable et au climat s'inscrivent dans la lignée des travaux des groupes d'actions de la SUERA : action groups 1-Innovation et recherche, 2- Développement économique, 6-Ressources, 8-Gouvernance des risques, et 9-Energie. A titre d'exemple, ALPIMED + prévoit de travailler sur l'adaptation des pratiques agricoles et la gestion de l'eau, s'inscrivant ainsi respectivement dans les sous-thématiques 2 « sylviculture et agriculture tournée vers l'avenir » et 3 « gestion intégrée et durable de l'eau » du groupe d'actions 6 de la SUERA. Surtout, les activités d'ALPIMED + entrent en résonance avec le groupe d'actions 8 consacré à la gestion des risques. Des actions de formation, de prévention et d'étude des événements extrêmes sont mises en place par ALPIMED +, complétant les travaux de la SUERA sur le sujet. Enfin, ALPIMED + développe un axe "Smart Village" qui s'appuiera sur le modèle du projet mis en place dans le cadre de la SUERA qui vise à combler le fossé entre les centres et les périphéries, entre les villes et les zones rurales, en créant un réseau de centres et de régions de montagne intelligents, et à promouvoir l'innovation et la numérisation.

2. Traité du Quirinal

ALPIMED + participe à la consolidation du bassin de vie transfrontalier continu contribuant ainsi aux objectifs énoncés à l'article 10 sur la coopération transfrontalière du Traité du Quirinal.

En premier lieu, l'importance du dialogue bilatéral (art.1) sur les questions de développement économique est réaffirmée, avec une mention particulière aux dimensions économique, environnementale, touristique et sociale. Le modèle organisationnel d'ALPIMED+ répond spécifiquement à cet objectif de façon à permettre le partage et la définition d'outils de travail et de programmation. La création de forums permet des échanges qui augmentent le sentiment d'appartenance et favorisent l'implication des acteurs dans la recherche de jumelages possibles entre les communautés (art.2). Les instruments de coopération déjà existants tels que le GECT et le GEIE, mis à jour pour répondre et soutenir les nouveaux défis, sont des éléments auxquels le Traité porte une attention particulière et qui jouent un rôle moteur dans la mise en œuvre de la stratégie. Le dialogue initié dans le cadre d'ALPIMED + participe à l'intensification des liens d'amitié France-Italie et entre collectivités locales voisines, ainsi qu'à une meilleure connaissance de ces territoires et cultures. Le PCC, en particulier, œuvre dans le sens d'une pérennisation de la coopération entre les acteurs français et italiens de la zone et d'un renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens de ce bassin de vie commun. ALPIMED+ travaille également en synergie avec l'expérimentation Bassin de vie transfrontalier pilotée par la MOT dans la lignée du Traité du Quirinal.

En outre, les actions développées dans le cadre du Plan contribuent aux autres objectifs, plus larges, du Traité du Quirinal. Le PITER développe l'ensemble de ses projets en vue d'une durabilité environnementale, telle que définie dans le Traité, par la mise en œuvre de la Charte transfrontalière sur le climat avec l'objectif de répondre à l'urgence climatique et à la crise de la biodiversité (art. 6). Des actions de promotion de l'économie circulaire, de recherche et de développement de l'innovation sont prévues. Une attention particulière est portée à la diffusion des pratiques agroécologiques. Des actions en faveur de la mobilité durable, spécifiquement adaptées aux enjeux du territoire ALPIMED+ sont programmées, avec une attention particulière pour la ligne ferroviaire Cuneo-Ventimiglia-Nice et le Col de Tende, explicitement mentionnés dans le Traité (art. 6 et 10). Le partage de bonnes pratiques constitue une base méthodologique forte (art. 9). La sauvegarde du patrimoine naturel et culturel, y compris de nature immatérielle, est une priorité du Plan, territoire qui a été au cœur d'un projet du patrimoine mondial de l'Unesco, "Les Alpes de la Méditerranée". Le Traité du Quirinal fait spécifiquement référence à la zone du parc Alpi Marittime et du Parc du Mercantour, jetant les bases de la création d'un parc international.

3. Programme ALCOTRA

Au titre de l'OP 5, le Plan contribue directement au renforcement des expériences de territorialisation en poursuivant la définition et la mise en place de stratégies spécifiques à son périmètre, tenant compte de ses caractéristiques rurales et de

montagne.

Plus largement, ALPIMED+ contribue aux objectifs stratégiques du programme opérationnel comme suit :

« Accroître la compétitivité du territoire par la promotion d'une transformation économique innovante et numérique

Le rendre plus résilient et plus vert dans une transition vers une économie zéro carbone et circulaire, et une adaptation au changement climatique

Renforcer le territoire d'un point de vue social et inclusif »

En particulier, les objectifs spécifiques identifiés par le programme et sélectionnés par la stratégie pour sa mise en œuvre sont :

Extraits du PO ?

Développer la numérisation dans toutes les sphères, du social à l'économico-environnemental

Développer des compétences intelligentes dans le domaine de la transition économique et entrepreneuriale locale

Redynamiser l'économie de la zone ALPIMED+

Améliorer la connaissance de l'espace ALPIMED+ afin de répondre aux défis environnementaux et de mieux s'adapter au changement climatique en cours

Renforcer la protection et la préservation de la nature, de la biodiversité en réduisant autant que possible toutes les formes de pollution

Soutenir la résilience de la population

Renforcer la durabilité du tourisme dans le développement économique et l'innovation sociale

A titre d'exemple, ALPIMED+ développe des activités de sensibilisation au tourisme durable et à l'adaptation au changement climatique (événements de sensibilisation transfrontaliers, écofestes, formations pour les entreprises, pour les travailleurs du secteur touristique, sportif...), de promotion de la destination montagne (Routes du sel, restauration des sentiers...), et des études sur l'évolution du territoire (analyse prospective tourisme, accompagnement des entreprises dans la diversification des activités, création d'un observatoire climat-risque, scénario climatique...). Outre le patrimoine naturel, le sujet prioritaire de l'adaptation au changement climatique est également traité à travers des actions ciblées, en vue d'une approche intégrée de la gestion des ressources naturelles dans le contexte de la dynamique qui sous-tend le système (écologique et anthropique) montagne-vallée, par exemple, sur la gestion des ressources hydriques (échanges entre experts du domaine au niveau scientifique transfrontalier, production d'études et de modèles de prévision, etc.), l'adaptation des pratiques agricoles, la mise en place de formation sur les événements extrêmes ou encore des études sur les risques sécheresse-incendie. A terme, le PITER ALPIMED + contribue ainsi au développement du territoire en associant étroitement ses habitants à son évolution, et en augmentant son attractivité par la pérennisation de ses acteurs économiques et la promotion touristique de la zone.

4. Cohérence avec les stratégies régionales ou locales, y compris de l'Union européenne

Pour l'écriture de la présente stratégie, le Plan a tenu compte des autres documents de planification existants sur le territoire afin de garantir la cohérence et le non-chevauchement des projets. Le PITER entend harmoniser les différentes stratégies afin de les intégrer et de les faire contribuer aux objectifs, plus larges, d'ALPIMED +. L'intégration entre les stratégies est cruciale, non seulement pour éviter un gaspillage inutile d'énergie, mais aussi parce qu'une gestion efficace des ressources du territoire nécessite nécessairement une approche multithématique et multi-niveaux. Il est clair qu'une eau plus propre, l'utilisation de puits de carbone naturels tels que les tourbières et les zones humides, et sécuriser des cours d'eau fluides pour prévenir les catastrophes naturelles sont des buts qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques de l'Europe, à la fois par l'atténuation et l'adaptation à des événements extrêmes de plus en plus fréquents.

A titre d'exemples et de manière non-exhaustive, les documents ci-après ont été pris en compte :

Stratégie Espace Valléen

Stratégie Green Communities

Rapport prévisionnel et programme 2023 de la Camera di Commercio Riviere di Liguria

Programme stratégique numérique de la Région Ligurie

Rapport ISTAT de 2021 sur l'usage des outils numériques par les PME

Stratégie Smart specialisation de la Région Ligurie

Stratégie nationale italienne pour les régions intérieures (Valle Arroscia)

Stratégie régionale pour le développement durable de la Région Ligurie

Stratégie régionale pour le développement durable de la Région Piémont

Stratégie régionale 2023 pour les Montagnes du Piémont

Programme Cuneo Durable 2030
 Stratégie d'adaptation au changement climatique du Parc fluvial Gesso e Stura
 Candidature Cuneo au titre de la cité alpine de l'année
 Schéma de coopération transfrontalière MNCA 2020-2030
 Stratégie de coopération transfrontalière Région Sud
 Contrat de Relance et de Transition Ecologique Métropole Nice Côte d'Azur
 Convention d'Ambition Territoriale des Alpes Maritimes
 Contrat de Plan Etat Région Provence Alpes Côte d'Azur
 Contrat d'Avenir Provence Alpes Côte d'Azur
 SRADDET
 Stratégie régionale d'adaptation au changement climatique de la Région Ligurie
 Plan de Protection de l'eau (2022-2027) de la Région Ligurie
 Réseau Natura 2000 (Directive Habitat et Oiseaux) – Plans de gestion et autres mesures au niveau local

5. Lien avec les projets simples ALCOTRA

ALPIMED+ tient compte des autres projets financés par le Programme sur le périmètre de coopération, auxquels les partenaires de la stratégie participent ou ont participé, et s'enrichit de leurs travaux dans un esprit de complémentarité et de capitalisation. Ainsi, les projets ci-après ont d'ores et déjà fait l'objet d'un benchmark et leurs résultats seront réinvestis dans les actions du PITER et seront partagés dans le cadre du Forum Projets de l'Assemblée Transfrontalière:

- Goutte à Goutte, ACLIMO, Concert-eaux OPERA et SeTe qui traitent des sujets de la disponibilité en eau et de l'adaptation à la sécheresse sont intégrés dans le projet simple d'ALPIMED + portant sur les services écosystémiques et la gestion des ressources du territoire. En particulier, "Se.Te. - Sécheresses et Territoire" développe une action "Analyse et élaboration d'un plan d'action transfrontalier", qui consiste en une phase d'état des lieux de la connaissance à l'échelle transfrontalière et d'analyse des données recueillies, et une seconde phase d'élaboration du plan d'action sur les territoires. Ce schéma directeur fournira les indications de base pour la valorisation et la meilleure gestion des ressources en eau qui seront planifiées dans le projet simple ALPIMED.

-Les projets BiodivTourAlps, Rivieralp, Vermenagna-Roya III et Cognitio-Fort qui travaillent sur les thématiques du tourisme vert, durable et inclusif sont intégrés dans le cadre du projet simple ALPIMED + sur l'économie durable et le développement local.

-Le projet Observ'Alp qui œuvre sur l'interopérabilité des données transfrontalières a également été sollicité dès l'écriture de la stratégie ALPIMED + pour appuyer le diagnostic et cartographier le territoire.

Le projet ALCOTRAITÉ qui ambitionne, dans le cadre du Traité du Quirinal, d'identifier et de lever les principaux obstacles à la coopération à la frontière franco-italienne, est réinvesti tout au long de la vie du PITER.

Les autres projets ci-après, en cours de réalisation sur les différents territoires du PITER, font l'objet d'une attention particulière au moment de l'écriture des projets simples.

RECROSSES

ValOd'OC

INTEVIDI

PREVE.D.I.

Melior'Api

ALP'AERA

Mission Carb 0

BECCA

NAT+CULT.2

Apinverno

Tout au long de la réalisation d'ALPIMED +, le partenariat effectue une veille des autres projets financés sur l'aire de coopération et est attentif à harmoniser et capitaliser les différentes actions mises en place (par exemple, les micro-projets).

6. Résilience de la stratégie aux changements susceptibles d'impacter la bonne réalisation du Plan

Plusieurs facteurs externes, à toutes échelles, sont susceptibles d'influencer la réussite d'ALPIMED +.

Sur le plan environnemental, le territoire du PITER est particulièrement vulnérable aux événements météorologiques extrêmes

et subit fortement le changement climatique. La tempête Alex et, plus récemment, la tempête Aline ont démontré la fragilité des infrastructures du territoire, notamment dans le domaine touristique. Sur le plan sanitaire, l'expérience passée de la pandémie de Covid 19 nous invite à demeurer vigilants. Sur le plan économique, la situation reste tendue dans un contexte de forte inflation à l'échelle européenne, induisant une plus grande fragilité du tissu économique du territoire et des difficultés plus importantes pour pérenniser les entreprises de la zone ALPIMED +. Sur le plan politique, enfin, la proximité de diverses échéances électorales (européennes, régionales pour le Piémont, municipales pour la France) comporte le risque de voir un changement d'orientations stratégiques, notamment dans un contexte où l'euro-scepticisme gagne du terrain.

Toutefois, lors de la précédente programmation, le partenariat d'ALPIMED a démontré sa réactivité, sa solidarité et sa résilience dans la refonte des actions suite aux difficultés rencontrées par le territoire.

Sur le plan environnemental, lors de la programmation 2014-2020, les partenaires ont été capables de réagir très rapidement aux conséquences de la tempête Alex en réorientant les fonds pour répondre aux nouveaux besoins. Fort de cette expérience, le partenariat fait le choix de cette souplesse. L'incertitude liée aux aléas climatiques est par ailleurs pleinement intégrée dans la construction des projets simples et la mise en œuvre des actions du Plan. Un plan des risques est consolidé en amont du lancement de la stratégie et de chaque projet simple de façon à anticiper au maximum les difficultés potentielles et à fournir un kit de réponses prédéfinies. Concernant, les risques sanitaires et économiques, là-aussi, ALPIMED + tire les leçons du passé et conçoit ses projets en réponse aux vulnérabilités mises en évidence. Sur le plan du contexte politique, la stratégie du PITER a veillé à s'intégrer pleinement aux orientations des différents partenaires en s'inscrivant dans des calendriers politiques plus longs que la seule durée du Programme (Plans de relance, France 2030...).

La recherche d'une meilleure résilience est ainsi au cœur du travail du Plan, à la fois dans ses réalisations et son fonctionnement. Le choix de se concentrer sur un nombre limité de projets simples et d'actions structurantes participe de cela également.

- V - DU PITER 2014-2020 AU PITER 2021-2027

1. Réalisations produites par le PITER 2014-2020

PATRIMOINE

- L'identification de tracés, la restauration de sentiers ante et post Alex, l'analyse historique et la scénarisation, via 3 romans-topoguide, de 3 itinéraires de randonnée transfrontaliers reprenant les parcours historiques des Routes du Sel. Nice-Cuneo, Menton-Cuneo, Imperia-Mondovi
- La rénovation de sentiers et la restauration des itinéraires GTAM et GTM et des liaisons entre les chefs-lieux alpins et sur les lignes de crêtes
- Des actions de promotion de l'utilisation de la ligne ferroviaire Nice - Vintimille - Cuneo et du "Train des Merveilles",
- un service expérimental de navettes pour la mobilité dans et entre les vallées afin de favoriser la découverte du territoire.
- La promotion conjointe de la destination Alpes de la Méditerranée sur les réseaux sociaux avec une nouvelle stratégie de communication mise en œuvre de manière unifiée.

CLIMAT

- La rédaction partagée et la signature de la Charte Transfrontalière pour le Climat par tous les partenaires du PITER

ALPIMED

- L'adhésion du Parc des Alpi Liguri à la CETD
- Des études et expérimentations pour identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre des stations de ski et les solutions possibles pour réduire l'impact du tourisme hivernal, comme l'achat de dômes géolocalisés, de drones pour mesurer le niveau d'enneigement
- La mise en place d'un système d'approvisionnement de 7 refuges des vallées de la Roya, du Gesso et de la Vermentina via des ânes et des mulets pour un volume de 40 transports chaque été.
- L'installation de systèmes de récupération des eaux pluviales, de pompes relais, de citernes flexibles, et la construction de nouveaux abreuvoirs pour les agriculteurs de montagne.
- La cartographie des points sensibles et la mise en place d'une lutte contre la pollution lumineuse.

INNOVATION RURALE

- L'accompagnement individualisé des entreprises vers la digitalisation, l'organisation d'un « Bootcamp Innovation » et de rencontres « Open innovation » pour les entrepreneurs, pour un total de 83 entreprises accompagnées et 25 nouvelles bonnes pratiques identifiées.
- La création d'une recette de barres de céréales et de bruschetta réalisées exclusivement avec des produits locaux et

transfrontaliers.

- Des actions en faveur des entreprises pour la reconstruction et l'accompagnement après la tempête Alex, notamment en termes de réaménagement des espaces verts, financement de vélos électriques et remorques à bagages, rénovation des systèmes d'abris photovoltaïques.

- La valorisation et réutilisation des matériaux transportés en aval par les inondations.

JEUNESSE

- L'organisation du "Climate Change Camp", avec une cinquantaine d'enfants, par événement, âgés de 6 à 14 ans.

- Une série de rencontres, débats et activités sur le développement durable pour 80 jeunes de Nice, Cuneo et Imperia en coopération avec les centre Europe Direct dans le cadre de la conférence sur l'avenir de l'Europe et la Présidence Française de l'Union européenne., L'organisation de deux journées « ALPIMED en fête », événement qui a réuni près de 300 participants des deux nationalités.

2. Principaux résultats obtenus par le PITER 2014-2020

ALPIMED INNOV, a amélioré la rentabilité des petites entreprises dans les zones les plus marginales, en encourageant la collaboration et les rencontres proactives avec les plus grandes entreprises (innovation ouverte, boot camps pour les aspirants entrepreneurs et activités réalisées avec les jeunes pour leur offrir de nouvelles opportunités d'emploi notamment via des sociétés multiservices). Par ailleurs, l'accès à la digitalisation, l'accompagnement personnalisé à l'innovation, le démarrage de nouvelles activités économiques et le développement de nouvelles formes d'agrégation ont permis aux entreprises locales et aux jeunes de donner un nouveau souffle au territoire. Suite à la pandémie et à la tempête Alex, les actions menées ont permis de soutenir le tissu économique transfrontalier pour surmonter les événements, tout en accompagnant les acteurs vers l'innovation numérique. Grâce aux centres de recherche impliqués dans les LivingLabs, des solutions d'économie circulaire et efficiente ont émergées.

ALPIMED a toujours impliqué des partenaires extérieurs qui apportent une valeur ajoutée et créent des liens avec les différentes stratégies territoriales présentes sur le périmètre ALPIMED. Grâce à l'organisation de sessions dans le cadre de l'EWRC et de l'ALP WEEK, une meilleure connaissance des acteurs a facilité les synergies. ALPIMED a renforcé sa résilience face à l'évolution des besoins du territoire et a été soutenu par le programme ALCOTRA pour se réinventer. La coopération a renforcé la cohésion politique des acteurs impliqués et a fait émerger des structures de coopération, à l'image d'une alliance transfrontalière correspondant au triangle Nice-Cuneo-Imperia. ALPIMED a également abouti la mise en place d'une gouvernance partagée face aux défis du changement climatique concrétisée par une charte. Les impacts en termes de communication des activités réalisées par le projet MOBIL, qui a amélioré la ligne ferroviaire Nice-Cuneo-Vintimille, ont été significatifs, suscitant un grand intérêt de la population locale et l'engagement des élus. Les jeunes ont été impliqués à travers l'initiative « Youngs4ALPIMED ».

ALPIMED PATRIM a promu le patrimoine naturel et a amélioré la valorisation de la destination Alpes de la Méditerranée. Toutes les actions d'ALPIMED avaient pour principal fil conducteur le développement d'un territoire respectueux de l'environnement en valorisant les pratiques de tourisme durable par l'expérimentation de solutions innovantes d'économie circulaire, la réduction de la pollution lumineuse ou la restauration des zones humides, en investissant dans la réhabilitation des sentiers, l'utilisation d'équipements favorisant la mobilité douce, l'accompagnement des entreprises dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et l'optimisation des consommations d'énergie et d'eau.

3. Etude préalable pour la définition de la stratégie

ALPIMED+ est construit sur la base de la Charte climatique transfrontalière créée en 2014-2020. Les partenaires ont ensuite recueilli les documents de programmation du territoire. Ces stratégies ont apporté une grande contribution à ALPIMED +, car elles sont le résultat d'un travail intense sur le terrain qui a fait émerger des problèmes concrets d'ordre économique et social avec une approche bottom up. Les stratégies aux niveaux européen, national et alpin, à partir de l'agenda 2030 et de ses 17 objectifs, ont ensuite servi de guide pour l'écriture d'ALPIMED+. De même, les orientations nationales de l'Italie et de la France ont été prises en considération, tout comme la SUERA et les principes de la Convention alpine. Le Traité du Quirinal signé entre l'Italie et la France, qui fait référence à plusieurs reprises au territoire ALPIMED+ et à ses institutions, revêt également une importance particulière pour la stratégie ainsi que les programmes régionaux et locaux. Outre les documents de programmation, l'écriture de la stratégie ALPIMED + a intégré un travail d'analyse des projets de thématiques similaires

présentés dans le cadre des appels ALCOTRA. Cette phase essentielle a inclus une comparaison avec les deux autres PITER en construction dans la zone limitrophe d'ALPIMED+.

La connaissance documentée du territoire et de ses enjeux a été une dimension fondamentale du travail de préparation. Tous les partenaires ont œuvré pour recueillir des données économiques et sociales relatives aux usages de la zone ALPIMED+, afin d'avoir un portrait précis des évolutions et tendances nécessaires à la conception de la stratégie. Dans un esprit de synergie et d'efficacité, le projet ALCOTRA Observ'alp a contribué à l'analyse des données recueillies.

L'écriture en elle-même est le fruit d'un travail collaboratif, né de la discussion continue entre les partenaires dans la mise en œuvre des actions ALPIMED. Dès le mois de décembre 2021, le coordinateur a questionné le partenariat sur la poursuite du partenariat (87% oui), les thématiques principales (Tourisme, Changement Climatique, Risques) et sur des propositions d'actions qui se retrouvent aujourd'hui dans les projets. L'évènement final de Décembre 2022 a permis aux partenaires de brainstormer autour de cibles Entreprises/Jeunes/Touristes et d'identifier des problématiques et des solutions. Ainsi, dès le mois de mars 2023, les premières réunions dédiées à 21-27 se sont tenues, pour un total de 17 rencontres au cours de l'année 2023 auxquelles ont également été conviés les nouveaux partenaires potentiels. Outre les plénières plusieurs réunions en comité restreint, n'impliquant que les chefs de file pressentis, ont été organisées régulièrement par MNCA afin de garantir la validation systématique des propositions.

Concernant les Routes du sel, la période entre les PITER a permis de prendre attache avec des éditeurs de guides touristiques qui ont confirmé l'intérêt économique du projet, et sur fonds propre de chaque territoire a fait imprimer les topoguides afin d'être prêts dès le démarrage de la nouvelle stratégie avec le plan de commercialisation conjoint.

4. Bibliographie

- Agenda 2030 pour le développement durable ONU
- Stratégie de l'UE sur les politiques de jeunesse pour la période 2019-2027
- Stratégie de l'UE pour le développement durable 2001
- Communication de l'UE 2016 « L'avenir durable en Europe – Action européenne pour le développement durable »
- Document de l'UE 2019 « Vers une Europe durable pour 2030 »
- Stratégie pour la biodiversité avec les engagements pris dans la Convention des Nations Unies sur la biodiversité écologique
- Stratégie de l'UE pour la biodiversité pour 2030 approuvée en 2021
- Stratégie 2021 « Du producteur au consommateur » dans le cadre du Green Deal
- Loi européenne Climat 2021 pour la neutralité climatique d'ici 2050
- Stratégie européenne d'adaptation au changement climatique 2021
- Directives NATURA 2000 92/43/CEE « Habitats » et 2009/147/CEE « Oiseaux »
- Rapports internationaux CIPRA et sections française et italienne sur l'état des Alpes et notamment sur l'aménagement, le tourisme, la vie dans les Alpes et la participation des jeunes.
- Plans d'action et documents de la Convention alpine sur le développement durable, le climat, le changement climatique et les adaptations
- Stratégie alpine de la SUERA avec une attention particulière aux thèmes des 9 groupes de travail.
- Documents MOT
- Newsletter EUROCIN GEIE sur les résultats PITER 2014-2020
- Stratégies nationales italiennes et françaises de transposition et d'application des directives européennes mentionnées ci-dessus
- Plan national italien d'adaptation au changement climatique décembre 2023
- Traité du Quirinal
- Document sur le changement climatique en montagne de l'Agence nationale de cohésion
- Guide méthodologique de la démarche d'adaptation au changement climatique des réserves naturelles de France
- Stratégie de lutte contre le changement climatique de la Région Piémont pour 2022
- Stratégie de Développement Durable de la Région Piémont pour l'année 2022
- Cadre d'actions prioritaires (PAF) pour le réseau Natura 2000 de la région Piémont année 2022
- Schéma de coopération transfrontalière Région Sud
- Charte transfrontalière pour le Climat (Alpimed année 2023)
- Stratégie des communautés vertes « MARGREEN » et « Alta Valle Impero ed Arroscia » année 2023

- Stratégie GAL - Groupe d'Action Locale Valli Gesso, Vermenagna, Pesio Année 2023 « Vivre dans les Alpes »
- Stratégie « Cuneo Ville Alpine 2024 »
- « Plan stratégique de développement durable – Cuneo 2030 »
- Accord de coopération entre la Chambre de Commerce italienne et la Chambre de Commerce française pour travailler ensemble sur une stratégie de coopération transfrontalière signé le 15.11.2022
- Statut, Règlement du GECT "Parc International Maritime du Mercantour"
- Statut et Règlement GEIE EURO CIN « Les Alpes de la Mer »
- Plan d'action pour l'énergie et le climat SECAP de la Commune de Cuneo et du Parc Alpi Marittime
- Schéma de coopération transfrontalière Métropole Nice Côte d'Azur

5. Implication des acteurs locaux dans la définition de la stratégie

Chaque membre du partenariat a animé des sessions d'information auprès des acteurs de son territoire respectif et a effectué des rencontres au niveau politique, afin de fixer les lignes directrices de rédaction de la stratégie.

L'appel à projets stratégiques territoriaux /OP5 et celui des microprojets ont été présentés aux associations professionnelles de Cuneo pour recueillir leurs propositions et les suggestions de leurs entreprises membres. Les centres de recherche, les GAL, les Parcs et les administrations ont également été conviés à des tables rondes pour discuter des questions d'intérêt commun. Cette série de rencontres a permis de faire émerger les problématiques spécifiques au périmètre piémontais dont la Commune de Cuneo s'est faite le porte-parole auprès du partenariat ALPIMED+. La Commune de Cuneo a également réuni les administrateurs locaux du territoire alpin, y compris les communes du territoire ALPIMED+, afin d'illustrer la stratégie "Cuneo Città Alpina 2024" et le Croissant alpin, en vue de trouver des synergies avec le PITER. Le GECT Maritime-Mercantour a également eu un rôle clé dans l'implication des acteurs locaux.

De son côté, la Région Ligurie a organisé une série de rencontres avec le partenariat ligure qui a participé en tant que partenaires ou sujets de mise en œuvre aux stratégies ALPIMED et PAYSAGES au cours de la période de programmation 2014-2020. Il en a émergé des indications formelles qui ont contribué à la construction de la stratégie et permettront de mieux définir les actions des projets simples.

La Métropole Nice Côte d'Azur a, quant à elle, effectué un travail de consultation des jeunes français et italiens dans le cadre du Forum Citoyen Transfrontalier, sur la perception du territoire transfrontalier de montagne (47% comme un destination de tourisme durable), les facteurs qui pourraient faire rester les jeunes en montagne (31% qualité de vie, 23% ex aequo l'emploi, l'accessibilité et l'offre de soins), les instruments pour mener une stratégie transfrontalière pour le clima (50% une gouvernance multiniveau)... De plus, MNCA s'est attelée à faire participer tout le partenariat ALPIMED aux réflexions, et à la coordination des partenaires français, en vue de recueillir leurs besoins et attentes. Ces derniers ont chacun, au sein de leur organisme, identifié les directions métiers en capacité d'intervenir de manière opérationnelle. Les résultats de la précédente programmation et le projet du partenariat ALPIMED+ ont été présentés à de nouveaux acteurs de son territoire, en vue de définir les modalités d'implication, notamment avec l'Agence d'Urbanisme Azuréenne, France Travail et des enseignants en continuité avec les actions menées sur la précédente programmation auprès des jeunes.

6. Méthodologies et résultats développées par un autre projet/PITER 2014-2020 qui sont éventuellement réutilisées par le PITER+

Le partenariat ALPIMED+ assure une continuité principalement avec les résultats et livrables de la programmation 2014-2020, et capitalise sur les expériences des autres PITER et projets simples ALCOTRA.

A titre d'exemple, le partenariat s'appuiera notamment sur un des résultats du projet Prosol Jeunes : un diagnostic et des préconisations sur la prise en charge des jeunes entre 11 et 25 ans sur les territoires du Haut et Moyen pays de la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette étude pourra être réutilisée pour les activités du projet autour de l'économie et du tourisme durable. En termes de méthodologie de gouvernance, le partenariat s'inspire de la déclaration de Baratier, entente transfrontalière des décideurs du PITER Terres de Monviso signé en 2016, pour concevoir son Assemblée transfrontalière du climat et défendre les intérêts du territoire.

De plus, un processus de capitalisation est en cours entre les partenariats des trois PITER, impliquant la Province de Cuneo avec l'initiative du Croissant Alpin et l'engagement spécifique de Cuneo comme Città Alpina 2024. Dans ce cadre, un projet de collaboration est en cours de formalisation entre les villes piémontaises de Cuneo, Saluzzo et Mondovì, auquel les villes d'Imperia, Ventimiglia et Nice pourraient être associées.

ALPIMED + est le fruit d'un dialogue permanent avec le partenariat du PITER PAYSAGES et du PITER TERRES MONVISO, dans un souci de complémentarité et de non-chevauchement.

7. Eléments d'innovation introduits par la nouvelle stratégie territoriale intégrée 2021-2027

	Objet de l'innovation envisagée	Degré d'innovation	Description
1	Développement de nouveaux produits et services sur le territoire	Elevé	Le projet simple Economie & Tourisme consacré au développement socio-économique de la zone ambitionne de réfléchir sur la création de Smart villages à forte valeur transfrontalière, connectant l'ensemble du territoire. Le projet identifie un certain nombre de lieux physiques offrant des services multifonctionnels, aussi bien à destination des touristes (points de ravitaillement, d'équipement...) qu'au profit des populations résidentes (accès aux services numériques...), et favorise la création d'un futur réseau transfrontalier pour soutenir les communautés et les entreprises, afin de connecter l'ensemble des itinérances du territoire. En matière d'environnement, ALPIMED + prévoit également de développer de nouveaux produits, notamment en réalisant des activités pilotes auprès des entreprises pour la gestion des ressources naturelles. Dans ce cadre, un service de formations et sensibilisation aux nouveaux usages du territoire, et un soutien à l'acquisition de nouveaux équipements innovants seront réalisés au titre du projet sur la résilience des ressources naturelles. Naturellement, le développement commercial des 3 itinéraires des Routes du Sel est un nouveau service encore méconnu du grand public, et de nouveaux services seront proposés aux randonneurs dans le cadre des itinéraires transfrontaliers GTAM et GTM.

2	Innovation liée aux procédés de gouvernance territoriale, de gestion de l'information transfrontalière, de communication conjointe et de mise en réseau d'un écosystème de coopération	Elevé	La gestion des données collectées dans le cadre de ALPIMED seront proposées au partenariat du projet Observ'alp afin d'alimenter le futur observatoire transfrontalier. En matière d'innovation de procédés, ALPIMED + travaille pour une gouvernance et une communication plus efficaces et inclusives. Ainsi, il est prévu que la gouvernance du PITER s'appuie sur l'Assemblée Transfrontalière CLIMA, outil innovant permettant d'inscrire les actions d'ALPIMED dans les politiques publiques au-delà du cycle de vie du Plan et d'inclure un très large vivier d'acteurs de la zone transfrontalière. Cette instance garantit la mise en réseau de l'écosystème de coopération par le biais de forums réunissant les différentes composantes du territoire (entreprises, jeunes, politiques...) et permettant le partage de leurs actions respectives. Le forum ALPIMED consacré aux projets en cours sur le périmètre du PITER sera également un moment de rencontre pour stimuler de nouveaux projets de partenariat, avec une attention particulière aux microprojets, afin de garantir les synergies avec le PITER. En outre, le partenariat ALPIMED + innove en se dotant d'un coordinateur technique et administratif, mais également d'un coordinateur spécifiquement dédié à la communication, chargé de diffuser l'information sur l'ensemble du territoire transfrontalier, en s'appuyant sur des relais locaux, de manière unifiée et cohérente, et d'un coordinateur scientifique qui assure la mise en relation de tous les acteurs pertinents. Ces fonctions de coordination thématique sont assurées par chacun des chefs de file
---	--	-------	---

3	Innovation liée aux publics-cibles	Modéré	En matière de public-cible, ALPIMED+ donne la priorité aux populations locales avec l'objectif d'impliquer les habitants comme ambassadeur de leur territoire auprès des touristes notamment. Une attention toute particulière est portée aux jeunes qui sont envisagés dans une double dimension, en tant que bénéficiaires des actions du PITER et acteurs de sa réalisation. Ainsi, le Plan sera attentif à fournir une communication efficace auprès des collèges et des lycées de la zone, notamment sur le sujet de la résilience des ressources naturelles. Le forum citoyen, impliquant les jeunes leur conférera également un rôle actif avec, par exemple, l'organisation de concours d'idées visant à recueillir leurs propositions et à faciliter leur mise en œuvre concrète. De plus, ALPIMED+ mettra en lumière les jeunes à travers la délivrance d'un prix pour récompenser les initiatives des jeunes du territoire répondant le mieux aux orientations du PITER. Le forum organisera également un Festival des jeunes ALPIMED, événement culturel dédié à la jeunesse des 3 territoires et comprenant des tables rondes, rencontres avec des experts, soirées spectacles, remise de prix... Cette manifestation sera à destination d'un public plus large que le concours d'idées, incluant également les écoles primaires et les collèges et lycées. Le tissu économique du territoire transfrontalier est aussi au cœur des enjeux et sera impliqué dans les actions du partenariat via leur participation à l'Assemblée transfrontalière dans le forum économique.
---	------------------------------------	--------	--

4	Innovation liée à la protection, la résilience et la valorisation des ressources naturelles	Elevé	En matière d'innovation liée à la protection, la résilience et la valorisation des ressources naturelles, ALPIMED + dédie un projet simple spécifiquement à ces enjeux, qui veut aboutir à la mise en œuvre de solutions nouvelles. En particulier, la création d'actions pilotes suite à des études spécifiques sur la gestion de l'eau et la conception d'éléments de répliquabilité sont prévues au titre de ce projet. Dans le cadre de l'Assemblée Transfrontalière CLIMA, le partenariat prévoit également l'animation d'un groupe de travail visant à vérifier les conditions adéquates pour la constitution d'un Contrat de Rivière au niveau transfrontalier dans le bassin de la Roya. Le groupe vise à impliquer les acteurs publics et privés qui bénéficient, de diverses manières, des services écosystémiques, ainsi qu'à évaluer les instruments de réglementation/gestion actuellement en vigueur sur les deux fronts, italien et français.
---	---	-------	--

- VI - PRINCIPES HORIZONTAUX

1. Contribution de la stratégie à la politique environnementale

L'enjeu environnemental est au cœur de l'identité stratégique du territoire ALPIMED +. Dans ce contexte, les actions soutenues par le Plan contribueront directement aux objectifs de la politique européenne en la matière. L'enjeu environnemental est au cœur de l'identité du territoire ALPIMED +. Le partenariat entend s'appuyer sur les forces de son territoire pour relever le défi de l'adaptation au changement climatique. En effet, ALPIMED + se distingue par de nombreuses zones naturelles protégées et encadrées par des structures bien ancrées dans le territoire (parcs nationaux, réseau Natura 2000) ou stimulées par de nouvelles opportunités (création d'un parc international dans le cadre du Traité du Quirinal). ALPIMED + bénéficie également d'une reconnaissance locale et internationale de sa vulnérabilité au changement climatique de la part des décideurs (inscription au patrimoine de l'UNESCO, diplôme maritime européen Mercantour, couloir écologique dans le cadre de la SUERA, structures vertes dans les villes, liste verte, utilisation et certification des forêts...).

Fort de cela, le partenariat du Plan s'inscrit dans cette dynamique en travaillant notamment sur la dessaisonnalisation de l'activité et des flux touristiques ou encore sur la gestion de la ressource hydrique et les services écosystémiques, en ayant comme fil rouge l'amélioration de la résilience du territoire.

Enfin, la stratégie environnementale du Plan et la gouvernance du Plan sont assurées par l'Assemblée Transfrontalière CLIMA qui a la charge de garantir l'application des principes de la Charte climatique transfrontalière.

1.1 Respect des principes environnementaux

La stratégie ALPIMED + intègre et respecte les quatre grands principes qui guide l'action de l'Union européenne en matière de politique environnementale, visés à l'article 191 du Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne :

-Le principe de précaution qui impose de prendre des mesures de protection, comme l'interdiction/la limitation d'un produit ou d'une activité en cas de doute sur sa nocivité, y compris en l'absence de preuves scientifiques établies.

-Le principe d'action préventive qui consiste à réduire les dommages liés aux risques avérés d'atteinte à l'environnement, en agissant en priorité à la source et en recourant aux meilleures techniques disponibles. Ce principe implique d'analyser en amont les risques et de prendre les mesures nécessaires pour les éviter.

Sur ces deux points, un plan de gestion des risques, comportant une analyse a priori des risques environnementaux et des mesures de remédiation, est établi pour la stratégie et les projets simples. Le choix des actions des projets simples est effectué sur la base des conclusions de cette analyse.

-Le principe du « pollueur – payeur » qui impose au pollueur de supporter les frais liés à la prévention, à la réduction et à la lutte contre la pollution.

-Le principe de correction par priorité à la source, soit l'idée qu'il est moins coûteux de supprimer une pollution à la source ou de prendre des dispositions pour éviter un danger que de prendre des mesures correctives a posteriori.

Sur ces points, ALPIMED + met en place, dans le cadre de ses projets simples, des actions spécifiquement dédiées à la réduction des sources de pollution (exemple : lutte contre la pollution lumineuse). De plus, toutes les réalisations d'ALPIMED + découlent de l'objectif général de la stratégie qui fait de l'adaptation au changement climatique et de la protection de l'environnement un fil rouge du PITER.

En outre, chaque activité financée et promue dans le cadre de la stratégie ALPIMED+ est conforme au principe "Do No Significant Harm" (ne pas causer de dommages significatifs à l'environnement), connu sous le nom de principe DNSH. Ce principe, qui vise à orienter les investissements vers des technologies plus durables, se traduit par un ensemble d'exigences à respecter dans la mise en œuvre des mesures d'investissement, comme le prévoit le règlement (UE) 241/2021. ALPIMED+ s'efforce donc d'assurer la restauration et l'amélioration de la résilience du territoire à travers le soutien à des mesures concernant certains des six critères établis à l'article 17 du règlement relatif à la taxonomie.

1.2 Prise en compte du changement climatique

Chaque action mise en place est rattachée explicitement à un ou plusieurs articles de la « Charte transfrontalière pour un territoire durable face au changement climatique » afin d'en démontrer sa contribution aux objectifs du texte. Il s'agit de développer des initiatives visant à :

-**PROMOUVOIR DES PRATIQUES AGRICOLES ET FORESTIÈRES DURABLES** (art. 2 à 5) qui peuvent être mises en œuvre à travers : le soutien à l'agriculture locale dans une logique d'adaptation au changement climatique ; le développement des filières agroalimentaires pour créer des synergies production/transformation/collecte/distribution; la promotion de la gestion durable des zones forestières

-**PROMOUVOIR LE TOURISME DURABLE** (art. 6-9) à travers : la promotion et le développement des principes de la Charte européenne du tourisme durable (CETS), la promotion d'un produit touristique dessaisonnalisé, la valorisation des itinéraires et des services transfrontaliers fournis dans une optique d'adaptation au changement climatique, l'optimisation des ressources pour un tourisme durable, la gestion des stations de ski; promotion et soutien aux opérateurs touristiques locaux engagés pour le développement du tourisme durable, l'adaptation aux nouveaux touristes et aux nouveaux défis environnementaux et économiques

- **ASSURER LA GESTION DES RESSOURCES EN EAU** (art. 24 à 26) à travers : la promotion et le soutien des actions visant à restaurer, maintenir l'efficacité et développer cette ressource ; l'évaluation de la disponibilité des ressources en eau; la promotion de mesures de gestion intégrée de la ressource hydrique

- **PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ ET LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES** (art. 27 à 32) par : l'amélioration de la connaissance des impacts actuels et futurs du changement climatique sur les habitats et les espèces sensibles sur le territoire transfrontalier ; la protection de la biodiversité et des espèces vulnérables; la valorisation des espaces naturels transfrontaliers ; la promotion d'une gestion adaptée des écosystèmes naturels et des sols en faveur de leur multifonctionnalité ; la promotion et le développement de services écosystémiques qui assurent une plus grande résilience au changement climatique ; la lutte notamment contre les pollutions lumineuses et sonores

- **AMÉLIORER LA CONNAISSANCE, ÉDUIQUER ET SENSIBILISER** (art. 36 à 39) à travers : la promotion et la mise en place d'initiatives visant à promouvoir et à maintenir la participation active et l'implication des citoyens et des entreprises dans les programmes de recherche ; des actions de sensibilisation pour une économie durable et résiliente ; la promotion d'actions et le développement de supports de diffusion, d'éducation et de sensibilisation à l'environnement; l'éducation à la durabilité environnementale et à la gouvernance pour encourager les échanges transfrontaliers avec un accent particulier sur les jeunes

La stratégie est écrite de manière à systématiquement permettre la mise en œuvre de l'objectif général du PITER qui ambitionne précisément de faire émerger un territoire conscient des enjeux climatiques, résilient et adapté. Enfin, la stratégie ALPIMED+ prend en compte les différentes stratégies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique en place sur l'ensemble du territoire et qui découlent des législations européennes, nationales, régionales et locales.

2. Contribution de la stratégie avec la politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

ALPIMED+ s'engage à garantir l'égalité des sexes dans tous ses projets et ses activités, et prévoit de renforcer certaines actions dans ce domaine, notamment en promouvant la labellisation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes auprès des organisations partenaires du Plan. Le « Système de certification de l'égalité des genres » est une initiative de l'État italien incluse dans le Plan national de relance et de résilience (PNRR) qui s'inscrit dans la Mission 5 « Inclusion et cohésion », Composante 1 « Politiques actives du travail et soutien à l'emploi », et qui vise à promouvoir une plus grande inclusion des femmes sur le marché du travail ; un outil essentiel pour améliorer la cohésion sociale et territoriale, ainsi que d'une importance fondamentale pour la croissance économique. L'introduction de ce nouveau système de certification en Italie est facilitée par les contributions du financement communautaire "Next Generation" du PNRR pour les petites et moyennes entreprises et les micro-entreprises, contributions destinées à la fois à l'assistance technique, aux services d'accompagnement de la certification et à la couverture des coûts de la certification. Grâce à l'accord de collaboration entre l'Unioncamere Nazionale et le Département pour l'égalité des chances, les chambres de commerce se sont engagées à promouvoir le processus de certification de l'égalité des sexes et à accompagner les entreprises en prenant en charge les coûts afférents. Au 6 décembre 2023, il y avait 5 entreprises certifiées dans la province de Cuneo et 1 dans la province d'Imperia. Dans le cadre d'ALPIMED+, la certification sur l'égalité des genres sera promue au niveau transfrontalier en faveur des petites entreprises qui mettent en place des initiatives de travail inclusif. Le partenariat les soutiendra ensuite dans leur communication afin que ces actions soient reconnues et valorisées à leur juste valeur.

En outre les partenaires des différents projets simples ALPIMED + sont conscients de l'importance de l'égalité femme-hommes et bénéficient déjà d'initiatives internes sur ce point, telles que l'adaptation des horaires de travail pour une meilleure conciliation vie professionnelle/vie personnelle, la formation du personnel sur les discriminations, des initiatives de sensibilisation aux thématiques de la vie d'une femme. A titre d'exemple, la commune de Cuneo organise régulièrement des événements pour sensibiliser au problème de la violence à l'égard des femmes avec des actions visant à soutenir les femmes victimes de violence. L'ARPAL et la Région Ligurie sont dotées d'un GEP, Gender Equality Plan, dont l'objectif est de promouvoir une culture du respect, de lutter contre la discrimination et de promouvoir l'égalité effective entre les hommes et les femmes par le biais d'une série d'actions concrètes. Ce document revêt également une connotation stratégique, puisqu'il est obligatoire pour participer aux projets Horizon. Enfin, sur le territoire de la Métropole de Nice, le label Empl'itude récompense les efforts pour l'égalité des genres. Forts de cet engagement, le partenariat veille à étendre ces principes aux actions du PITER et à diffuser cette culture de l'égalité sur le territoire ALPIMED. Ainsi, dans le cadre de l'Assemblée transfrontalière, les entreprises particulièrement sensibles et attentifs au regard de l'égalité homme-femme se verront remettre un trophée par le partenariat ALPIMED +.

3. Contribution du plan avec la politique en matière de non-discrimination et d'accessibilité

ALPIMED+ entend porter une attention particulière aux questions de non-discrimination et d'accessibilité. Son territoire a toujours été une terre d'accueil. Ainsi, au cours de la mise en œuvre de cette stratégie, les partenaires veilleront à ce que ces deux principes soient pleinement respectés.

Pour ce faire, le partenariat adopte une approche inclusive " bottom-up ", caractéristique d'ALPIMED+, qui prévoit l'implication et la participation active des acteurs clés de chaque territoire (citoyens, jeunes, femmes, entrepreneurs, dont certains d'origine étrangère, associations locales et territoriales), ainsi que la présence d'un comité de pilotage politique et d'un bureau de planification. La stratégie ALPIMED+ veille également au respect des principes de non-discrimination et d'accessibilité par la mise en œuvre de projets et d'activités visant à améliorer l'accessibilité des zones rurales et montagneuses. En voici quelques exemples :

- la création de villages intelligents (« Smart villages ») : grâce à l'innovation et aux échanges technologiques, des services intégrés et structurés sont proposés aux résidents et aux touristes. Cette initiative vise à supprimer non seulement les barrières architecturales, mais aussi les barrières numériques. Ainsi, en Italie et en France, tous les sites web et applications doivent être conformes aux exigences d'accessibilité (pour l'Italie : Agid, lignes directrices sur l'accessibilité des outils informatiques - avril 2022 et pour la France le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité).

- des actions d'accompagnement et de soutien pour toutes les entreprises nationales et étrangères intéressées à participer aux initiatives proposées;

- la promotion d'un tourisme durable avec une offre diversifiée visant à garantir l'attractivité de la zone transfrontalière " toutes saisons ".

- l'accessibilité pour les utilisateurs à mobilité réduite ou différente (handicaps cognitifs et moteurs).

De plus, dans le cadre de l'Assemblée Transfrontalière CLIMA, les entreprises particulièrement méritantes au regard de l'accessibilité et de la non-discrimination se verront remettre un trophée par le partenariat.

4. Contribution de la stratégie avec la politique en faveur de la jeunesse

Dans le cadre du précédent ALPIMED 2014-2020, grâce à l'initiative #Youngs4Alpimed qui perdurera en 21-27, les jeunes ont été impliqués en participant à une série de rencontres entre trois écoles transfrontalières. Des étudiants italiens et français ont débattu des grands enjeux du présent afin de devenir des acteurs responsables d'un territoire de plus en plus innovant, numérique et durable. En outre, des "BOOT CAMP" ont été organisés pour les jeunes entrepreneurs et les aspirants entrepreneurs du territoire ALPIMED dans des secteurs stratégiques tels que l'agriculture, le tourisme d'hiver et l'écotourisme, ainsi que l'innovation sociale. Les actions en faveur de la jeunesse sont de nouveau un aspect fondamental du PITER ALPIMED +. En synergie avec le programme ALCOTRA et la stratégie de la SUERA qui en font une priorité, les partenaires ont veillé à impliquer au maximum les acteurs jeunesse dès la construction de la stratégie du Plan, que ce soit en conviant le corps enseignant aux réflexions ou en travaillant activement avec les Centres Europe Direct du territoire. Le partenariat, à travers ses différentes initiatives, promeut l'implication des jeunes et les impliquent à travers les réseaux sociaux et outils numériques les plus proches d'eux. Le modèle organisationnel du PITER prévoit notamment un Forum citoyens, qui implique la jeunesse, dont l'objectif est de soutenir les partenaires du projet dans leurs choix et d'affiner les actions. En 2022, Année européenne de la jeunesse, pendant la présidence suisse de la SUERA, une série d'initiatives ouvertes à d'autres organisations de jeunesse de l'espace alpin ont été organisées avec le Conseil de la jeunesse. Les thèmes principaux étaient le développement local durable et la réflexion sur la manière de renforcer les relations entre les zones alpines centrales et intérieures afin de garantir davantage d'opportunités - en termes de travail, d'études, d'accès aux services publics - pour tous les citoyens alpins, et également pour lutter contre le dépeuplement. Le partenariat ALPIMED+ entend également poursuivre ces actions afin d'établir des synergies et une intégration entre les projets, dans le but de générer une culture transfrontalière et une sensibilisation, en commençant par les jeunes. Conformément à une approche ascendante, il est prévu d'impliquer les jeunes à la fois en tant que citoyens et en tant que jeunes entrepreneurs en mesure d'apporter de nouvelles idées, de créer de nouvelles professions et, en même temps, d'être accompagnés dans le développement de leur entreprise grâce à des actions de formation bilingue. Le Plan vise notamment à créer des espaces transfrontaliers qui offrent des services et des espaces d'agrégation avec un accent particulier sur les espaces pour les jeunes. Pour cela, le partenariat s'appuie sur l'expérience de ses membres et capitalise sur les autres projets ALCOTRA. A titre d'exemple, le partenariat s'appuiera notamment sur un des résultats du projet Prosol Jeunes : un diagnostic et des préconisations sur la prise en charge des jeunes entre 11 et 25 ans sur les territoires du Haut et Moyen pays de la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette étude pourra être réutilisée pour les activités du projet autour de l'économie et du tourisme durable.

- VII - BUDGET ET CALENDRIER

1. Budget prévisionnel et calendrier

Le montant prévisionnel maximum du Plan en coûts total est estimé à 7,125 M€, soit 5,7 M€ en coûts FEDER.

Selon les termes de l'appel à projet, la stratégie sera déposée à la date du 31/01/2024 au plus tard. La sélection du Plan se fera au 30/04/2024 au plus tard.

La date de dépôt des deux projets simples est prévue au 30/06/2024 au plus tard.

La date de clôture du Plan est estimée au 30/06/2028.

- VIII - ENGAGEMENT FINAL ET ANNEXES

1. Engagement final

	Cocher
Au nom du partenariat	
En cochant cette case, j'accepte sans réserve le traitement des données personnelles nécessaires du partenariat conformément aux Règlements UE 2016/679 et 2018/1725	X

2. Annexes

2.1 Liste des communes du territoire du PITER+ avec leur code INSEE

2.2 Carte homogène franco-italienne du territoire d'intervention du PITER+ à l'échelle communale

2.3 Liste des partenaires pressentis et/ou confirmés du Plan

2.4 Schéma du cadre logique du plan

2.5 Eléments d'évaluation relatifs au PITER 2014-2020

2.6 GANTT : calendrier de présentation et de réalisation de la stratégie et des différents projets